31e ANNÉE — T. XLVI

N° 1048 — 31 juillet 1949



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 20 francs
Abonnements { Un an : 480 francs
Six mois : 250 francs

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Un décret de la Suprême Congrégation du Saint-Office *rappelle les dispositions de l'Église* à l'égard des communistes et de quiconque collabore avec eux

1er juillet 1949

La presse quotidienne a déjà informé le public du décret de la Congrégation du Saint-Office visant les communistes et tous ceux qui, à un titre quelconque, leur apportent leur collaboration. L'Osservatore Romano *du 15. 6. 49 venait de reproduire le texte latin de ce décret paru dans les* Acta Apostolicae Sedis (1), *et sa traduction italienne. Si la traduction de* l'Agence Reuter *laissait à désirer, celle de* l'Agence France-Presse *reproduisait bien l'essentiel du décret. En voici la traduction :*

Suprême Congrégation du Saint-Office.

DÉCRET

On a posé à cette Suprême Congrégation les questions suivantes :

1. Est-il permis de s'inscrire comme membre à un parti communiste ou de le favoriser en quelque manière ?

2. Est-il permis de publier, répandre ou de lire des livres, revues, journaux ou feuilles volantes, qui soutiennent la doctrine ou l'action des communistes, ou d'y écrire ?

3. Peut-on admettre aux Sacrements les fidèles qui, sciemment et librement, posent les actes envisagés dont parlent les numéros 1 et 2 ?

4. Les fidèles qui professent la doctrine matérialiste et antichrétienne des communistes et surtout ceux qui la défendent ou la propagent encourent-ils de plein droit, comme apostats de la foi catholique, l'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège ?

Les EEmes et RRmes Pères, préposés à la sauvegarde de la foi et des mœurs, après avoir recueilli l'avis des RR. Consulteurs, ont, dans la séance plénière du mardi 28 juin 1949, décrété qu'il fallait répondre :

1. *Négativement*, car le communisme est matérialiste et antichrétien : bien que les chefs communistes (les dirigeants) déclarent parfois en paroles qu'ils n'attaquent pas la religion, ils se montrent, en fait, soit par leur doctrine, soit par leurs actes, hostiles à Dieu, à la vraie religion et à l'Eglise du Christ.

2. *Négativement*, car tous ces écrits sont condamnés de plein droit (cf. le can. 1399 du Code de Droit canonique) ;

3. *Négativement*, conformément aux principes ordinaires sur le refus des Sacrements aux fidèles qui ne sont pas dans les dispositions voulues.

4. *Affirmativement.*

Et le jeudi suivant, 30 des mêmes mois et année, S. S. Pie XII, Pape par la Providence divine, dans l'audience ordinaire accordée à S. Exc. Rme l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé la décision des Eminentissimes Pères qui lui a été soumise, et ordonné qu'elle fût promulguée dans l'organe officiel des Actes du Siège apostolique.

Donné à Rome, le 1er juillet 1949.

PIERRE VIGORITA,
notaire de la Suprême Congrégation du Saint-Office.

(1) Cf. *Acta Apostolicae Sedis* du 2. 7. 49, p. 334.

Après le décret du Saint-Siège contre le communisme

L'Osservatore Romano *du 17. 7. 49 publiait du précédent décret un commentaire dont voici la traduction* (1) :

Le décret du Saint-Office a suscité le plus grand intérêt dans toutes les parties du monde et recueilli de telles approbations, même dans des milieux différents des nôtres, que son caractère essentiellement religieux, partout reconnu, ne peut justifier une objection quelconque.

C'est pour cela que les seules voix qui se sont élevées pour critiquer, protester, calomnier, se sont mises d'accord pour définir l'intervention de la Suprême Congrégation comme un acte politique, excluant toute préoccupation et tout motif religieux, faisant place uniquement à des fins de réaction contre toute revendication de justice sociale, au préjudice des travailleurs et des oppressés et au profit du capitalisme oppresseur ; un acte contre les « démocraties populaires », en faveur de l'impérialisme occidental ; un acte politique en face duquel la conscience chrétienne doit et peut sans crainte se révolter et en appeler directement au Christ, dont s'éloigne ainsi et toujours plus « le Vatican ».

Comme on le voit, ces accusations et ces provocations, le communisme les répète sans cesse depuis qu'il a déclenché la lutte contre toute foi, surtout contre la foi chrétienne, et impitoyablement contre le *Credo* et l'Eglise catholique, afin de tromper un grand nombre de catholiques, au point de les décider à s'inscrire dans ses partis, gagnant de la sorte en nombre, en force, en autorité, non seulement pour les batailles syndicales, mais encore pour les luttes antireligieuses persécutrices et schismatiques, ainsi que le démontrent les événements qui se passent de l'autre côté du rideau de fer, où l'on se vante, à la face même de l'Eglise, de l'adhésion de catholiques et de leur présence et action dans le mouvement communiste.

Le décret du Saint-Office arrive après ces expériences, après des avertissements et des sanctions particulières et collectives d'évêques, après d'incessants rappels du Souverain Pontife, après d'innombrables instructions et écrits concernant l'indéniable, ouverte et même tant vantée essence antireligieuse du communisme, et après sa tout aussi indéniable, ouverte et tant vantée œuvre d'application pratique de son athéisme matérialiste, application entendue dans le sens de libération du monde de la superstition religieuse, base, spécialement dans le catholicisme, de domination, d'exploitation, de tyrannie.

En présence d'une attitude et d'avertissements si précis et si constants de l'Eglise, on a toujours, à intervalles divers, essayé l'équivoque politique ; mais jamais — nous défions quiconque de nous prouver le contraire — on n'a jamais nié que le communisme est athée, on n'a jamais osé dire qu'il est ou peut être croyant ; on n'a jamais démenti les plus radicales négations de toute foi ni les plus atroces accusations contre la religion en général, et en particulier contre le catholicisme, des chefs et interprètes de la doctrine et de l'action communistes ; on a diffusé leurs ouvrages écrits à cette fin et divulgué leurs enseignements dans ce sens ; on a expliqué, sous leur direction, que la tolérance religieuse est une question de tactique, aussi longtemps qu'on n'aura pas abouti à la pleine intolérance, et que, en tout cas, pour ne pas susciter d'inutiles réactions et ne pas faire de victimes, on peut bien laisser la seule « liberté de foi » à ces croyants que la révolution communiste estime être des malades chroniques de la superstition, mais qu'il faut en préserver la jeunesse et avec elle la vie de demain, car l'athéisme seul nie radicalement le principe de toute hiérarchie sociale, et, par là, renverse tout obstacle provenant des secousses de la révolution.

A la lumière de ces faits, on comprend quel crédit il faut accorder aux assertions de ceux qui vont jusqu'à soutenir que le communisme est ouvert à tous, même aux croyants. Cette lumière permet aussi de dissiper les belles et trompeuses promesses — auxquelles le décret lui-même fait allusion — faites aux naïfs par les dirigeants, pour tranquilliser les consciences des membres du parti en leur assurant qu'ils ne sont pas contre la religion, alors qu'ensuite, « en théorie et en pratique », ces dirigeants ne cessent de combattre la religion et l'Eglise.

Nul ne peut démentir aucune de nos affirmations. Tous ont toujours essayé de faire dévier la question ; de créer une perfide diversion en déplaçant dans la sphère politique et économique les objectifs précis visés par l'Eglise catholique dans la sphère purement religieuse.

Aujourd'hui même, et précisément au sujet du décret qui ramène l'opinion publique à la vérité et à la réalité de cette pure sphère religieuse, oui, aujourd'hui même, l'*Unità* détruit tapageusement tous les efforts des journaux et des hommes du front et de leurs sympathisants pleinement d'accord pour déplacer la question dans le domaine politique et économique ;

Contre la fourberie de l'obscurantisme, nous, communistes, nous avons conscience de continuer non seulement la pensée de Lénine, de Marx, de Engel, mais encore la grande lutte pour la libération de l'esprit humain à laquelle prirent part Feuerbach et Diderot, Hegel et Kant, Descartes et Spinosa. Grands protagonistes du monde moderne, nous, communistes, nous nous battons aujourd'hui pour la laïcisation de la culture, pour la libération de toute contrainte théologique, avec un esprit analogue et en suivant des directives presque identiques à l'esprit qu'animaient, et aux directives que suivirent dans la lutte Luther et Calvin, Bruno et Galilée (*sic*). La révolution communiste, dans son effort d'affranchissement et de rédemption humaine se greffe et se joint à toutes les révolutions libératrices, à tous les mouvements de rédemption humaine, à toutes les luttes pour la liberté de pensée.

Après cela, que reste-t-il de l'impérieuse accusation d' « obstination politique » formulée insolemment contre le Pape par l'*Avanti ?* Que reste-t-il de la perfide caricature représentant un ouvrier qui, écrasé par l' « exploitation capitaliste » et poignardé dans le dos par la croix portant l'inscription « excommunication », s'écrie : « Et moi qui espérais qu'ils excommunieraient mes exploiteurs » !

Que reste-t-il des évocations historiques du même journal pour démontrer que l'Eglise a toujours été opposée aux mouvements de libération

(1) Traduction de l'italien par J. THOMAS-D'HOSTE.

et d'élévation du prolétariat ? Ne fait-elle pas l'effet d'un masque qui tombe brusquement, l'autre vignette de *Il Paese*, où l'on voit Jésus qui, à la porte du paradis, au grand dépit d'un prêtre, annule le décret du Saint-Office pour un malheureux qui n'osait entrer, se croyant excommunié parce que travailleur exploité ? Ne finissent-ils pas littéralement dans le ridicule, les arguments du même journal philocommuniste, qui s'était lancé hier au secours de ses amis, arguments contredits comme ils le sont par l'organe communiste lui-même ; n'ont-ils pas aussi le même sort, ses reproches faits à l'Eglise de diviser les Italiens, par une manœuvre rusée et habile de terrorisme religieux ? Et Nenni qui attribue l'intervention du Saint-Siège à des « spéculations politiques et non à des considérations religieuses » ? Et Basso qui déclare solennellement : « Par ce décret, l'Eglise se met au service des intérêts temporels » ? Ne font-ils pas ici figure l'un et l'autre d'avocats qu'on n'attendait pas ; tandis que cet autre, l'honorable Lucifero, est interpellé si heureusement qu'il associe dans le malheur politique le libéralisme et Carducci « catholique pratiquant » ; par contre, l'honorable Bellavista, interrogé à son tour, se montre si myope qu'il ne fait qu'un de l'Université de Salamanque et de la Congrégation romaine ?

Nous ne sommes pas en présence d'un simple malheur survenu dans le camp du travail sectaire, mais réellement d'une catastrophe ! C'est d'autant plus vrai qu'Asmodeo ajoute encore son mot dans l'*Unità* pour proposer, au mépris des croyants, non pour une norme politique de l'Eglise, mais un dogme : le dogme de l'infaillibilité, entendu naturellement comme on le fait d'ordinaire sottement quand on parle du procès de Galilée.

Catastrophe si complète qu'elle justifie bien le décret, sa nature et ses fins, et réfute toutes les critiques lancées contre lui concernant son inspiration et son application locale, au point de nous dispenser, pour ne pas gâter l'effet du témoignage communiste, de signaler que l'intervention de la Suprême Congrégation ne concerne pas seulement l'Italie, mais le monde entier, et que depuis longtemps, et plus encore que pour l'Italie, son urgence s'est imposée par des faits très graves survenus à l'étranger, faits dont s'occupent chaque jour notre chronique et notre polémique ; au point de dispenser aussi, de souligner ce que tous les gens raisonnables et honnêtes ont lu, à savoir : que le décret ne parle pas de parti, de politique, d'économie communiste, mais de communisme, d'idée, de doctrine, de dialectique, de philosophie, de mœurs. Catastrophe telle qu'elle nous permet de ne pas rappeler les précédents de semblables sanctions qui, lancées contre des mouvements dits bourgeois et réactionnaires, furent saluées alors — voir par exemple « Action française » — non comme des « terrorismes religieux », une « œuvre de scission », une « manœuvre habile et rusée », « hostile aux forces et aux idées de progrès », « un coup de poignard dans le dos », « une spéculation politique », « un souci d'intérêts matériels », mais comme une juste et nécessaire mesure pour la protection de la religion ; une parade contre les pièges dans lesquels on voulait faire tomber les catholiques. Catastrophe si lamentable qu'elle nous incite à faire grâce de cette autre remarque toute naturelle que les premiers, à crier, à crier plus fort que les autres, furent ceux qui, au service de la propagande et de la pénétration du parti, ont vu dans le paragraphe 2 du décret, concernant la diffusion de la doctrine communiste au moyen de la presse, le danger d'un exode des lecteurs préférés, de ceux précisément qu'il fallait attirer ; ce furent les journaux qui obtinrent la collaboration des soi-disant chrétiens progressistes, collaboration qui servait d'appât aux imprudents ; tandis que dorénavant, ou bien la collaboration cessera et l'appât disparaîtra, ou bien encore ces imprudents jusqu'ici, sauront désormais que les collaborateurs des héritiers et des protagonistes de toute la pensée athée et anticatholique, sont censurés par le décret, et par conséquent ne valent plus rien comme « appât » au service d'oiseleurs d'âmes.

Non, ils ne valent plus rien, à en juger par les premiers échos qui attestent avec quelle satisfaction et quelle gratitude les catholiques ont, partout, accueilli ce qui n'est pas seulement un geste opportun de défense de la religion et de la civilisation chrétienne, mais encore un acte apportant une pleine lumière, une irréfutable précision, afin que chacun, à une heure aussi solennelle que l'heure actuelle pour le catholicisme et pour la vie sociale, assume devant Dieu et devant les hommes sa propre responsabilité, sans réserve, sans alibi, sans tromperie ni pour soi, ni pour les autres.

— *Le bienheureux Pierre-Julien Eymard*, fondateur de la Congrégation des Prêtres et de celle des Servantes du Très-Saint-Sacrement (1811-1868), par Mgr FRANCIS TROCHU, docteur ès lettres. — Vol. 22,5 × 14 cm., 512 pages, avec portrait en hors-texte, 480 francs ; franco, 550 francs. Emmanuel Vitte, 8, place Bellecour, Lyon.

Mgr Francis Trochu, bien connu par ses œuvres hagiographiques, et notamment sa vie du saint Curé d'Ars, fait revivre en ces pages, avec un égal bonheur, le bienheureux Pierre-Julien Eymard. La carrière de ce fondateur de Congrégations est féconde en péripéties pathétiques. Son biographe les évoque de façon inoubliable. C'est d'abord le cheminement de la vocation du fils de l'humble rémouleur, sa rude montée vers le sacerdoce, son ministère dans le diocèse de Grenoble comme vicaire de Chatte, puis comme curé de Monteynard. C'est ensuite son entrée dans la Société de Marie, la responsabilité des charges importantes : provincial, directeur du Tiers-Ordre, supérieur de collège. C'est enfin, pour obéir à une vocation supérieure, le départ de chez les Maristes, la venue à Paris sans asile et sans ressources, et la double fondation, au milieu de tribulations douloureuses, de l'Institut du Très-Saint-Sacrement qui compte aujourd'hui 1 200 religieux répartis en 62 « cénacles », à travers 18 nations, et de la Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement qui n'a pas cessé non plus de se développer. Pour écrire ce solide ouvrage, Mgr Trochu a fait appel à des documents de première main : les témoignages abondants de la cause et les notes intimes du bienheureux. Il a ainsi fait rayonner une haute figure qui, selon le mot de Mgr l'évêque de Nantes, dans la préface du livre, doit être rangée « parmi les spirituels les plus influents de notre époque ».

— *Chemin de la croix*, par le R. P. REBELLE, O. P. — — Plaquette 9,5 × 17,5 cm., 36 pages, avec 2 photographies, 35 francs. Chez l'auteur, 35, rue Edmond-Rostand, Marseille.

Ce chemin de croix a été prêché au pèlerinage du Rosaire, à Lourdes, le 7 octobre 1948, avec la participation des malades formant, par leur position, une immense croix sur l'Esplanade.

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

Un communiqué du Secrétariat de l'épiscopat français

Le secrétariat de l'épiscopat français communique :

Le récent décret du Saint-Office, concernant le communisme, a provoqué dans la presse de nombreux commentaires. Le secrétariat de l'épiscopat met en garde l'opinion contre toute interprétation du décret qui n'émanerait pas de la hiérarchie catholique. Déjà le journal de la Cité du Vatican, l'*Osservatore Romano*, a protesté contre les intentions et les significations politiques prêtées à ce document dans les journaux de différents pays. En attendant que les évêques aient fait eux-mêmes l'application du décret, il convient de ne pas attribuer d'autorité aux conclusions pour le moins prématurées qui circulent dans de nombreux milieux.

EN RENOUVELANT LA CONDAMNATION DU COMMUNISME le Saint-Père n'a pas absous les doctrines matérialistes et antichrétiennes sous leur revêtement « capitaliste »

écrit S. Exc. Mgr BEAUSSART

La Semaine religieuse *de Paris du* 23 *juillet* 1949, *après avoir donné la traduction du décret du Saint-Office que nous avons reproduite plus haut, ajoutait cette annotation de Mgr le vicaire capitulaire de Paris.*

1. La traduction française que nous publions du décret du Saint-Office est officielle et nous a été communiquée par S. Exc. le nonce apostolique.

2. Bien que ce texte soit suffisamment explicite, *la Semaine religieuse* donnera ultérieurement les éclaircissements qui pourraient être nécessaires.

3. Tous les ecclésiastiques auront à cœur de régler leur enseignement et leur pratique sur ce décret qui s'adresse à l'Eglise universelle. Ils suivront exactement les règles du droit canonique et de la théologie morale pour l'examen et la solution des cas particuliers, notamment pour la direction des consciences et l'admission aux sacrements (*ad 3 um*). Nous sommes assurés qu'ils seront entièrement à la disposition des fidèles qui leur feront part de leurs troubles de conscience à l'occasion de ce décret, et qu'ils n'épargneront ni leur temps ni leur peine pour les éclairer et les apaiser en toute vérité et charité.

4. Plusieurs pourront être troublés par la crainte que ce décret ne favorise une orientation politique ou sociale contraire aux intérêts de la classe ouvrière. Certains l'ont dit, et nous voulons croire que l'émotion du premier moment les empêchait de comprendre la vraie pensée d'un texte si limpide. Ce qu'il condamne, c'est *la doctrine matérialiste et antichrétienne* des communistes — il le dit expressément — et non les réformes sociales qui ne sauraient être liées à cette doctrine, comme les Papes l'ont montré surabondamment dans leurs Encycliques et allocutions diverses. Le devoir des catholiques reste plus urgent que jamais de travailler à promouvoir ces réformes nécessaires. Depuis cent ans, les Souverains Pontifes ont multiplié les enseignements et les condamnations de toutes les doctrines matérialistes et antichrétiennes. Le Concile du Vatican les condamne solennellement. Le Souverain Pontife a jugé opportun de renouveler et préciser les condamnations et censures déjà portées en raison du danger que le communisme fait courir au christianisme, surtout en certains pays, par sa violente campagne antireligieuse et les persécutions qu'elle suscite. Mais il n'a pas absous, qu'on le dise bien haut, les doctrines matérialistes et antichrétiennes sous leur revêtement « capitaliste ». Il saurait, le cas échéant, les condamner avec la même vigueur.

Communiqué de S. Exc. Mgr Beaussart *vicaire capitulaire de Paris* sur le cas de l'abbé Boulier

La Semaine religieuse de Paris, *du* 23. 7. 49, *publiait le communiqué suivant de S. Exc. Mgr le vicaire capitulaire, sur le cas de M. l'abbé Boulier :*

La presse a prononcé depuis quelque temps avec insistance le nom de M. l'abbé Boulier. Nous avons même vu l'Eglise de France interpellée d'une manière qui nous a surpris dans *la Liberté de Fribourg* dont l'article a été diffusé, nous en avons été peiné, par *Clergé-Information*. Nous aurions pu nous contenter de répondre : « Qui êtes-vous pour juger l'Eglise ? » C'est aux évêques que le Saint-Esprit a confié la mission de gouverner l'Eglise de Dieu. C'est Dieu qui juge infailliblement leurs consciences, et le Souverain Pontife a la mission de les diriger et de les reprendre quand il est nécessaire. C'est à lui qu'ils doivent des comptes et non à l'opinion publique. Des avis hautement autorisés nous amènent, cependant, à donner les précisions suivantes sur cette douloureuse affaire.

Dès que les conférences de M. l'abbé Boulier à Paris et en banlieue, ont étonné, puis scandalisé les catholiques, le cardinal Suhard, de forte et douce mémoire, a rempli tout son devoir. Mais il a suivi la ligne de conduite fixée aux prélats par le Code de droit canonique, et avant tout par l'admirable monition du Concile de Trente reprise au canon 2214 § 2 : *Meminerint episcopi aliique ordinarii « se pastores esse, non percussores »*, etc. Il a gardé devant les yeux et dans son cœur la prière du sacre de l'évêque : *Da ei, Domine, ministerium reconciliationis in verbo et in factis...* Il a multiplié les entretiens particuliers avec ce prêtre dont il attendait toujours la réforme. Selon les prescriptions du droit pénal de l'Eglise, il a procédé graduellement par des avertissements de plus en plus fermes, puis a prononcé des peines canoniques de rigueur progressive : retrait des fonctions dans le diocèse ; interdiction de faire des conférences dans le diocèse ; suppression de ses pouvoirs de juridiction pour la confession et la prédication, dans l'espérance

jamais abandonnée de son retour à l'obéissance filiale.

M. l'abbé Boulier pouvait encore dire la messe ; le retrait de ce pouvoir est la plus lourde peine qui puisse être infligée à un prêtre de Jésus-Christ. L'attitude de M. Boulier au Congrès de Velherad, sa participation à des cérémonies organisées par une pseudo-Action catholique déclarée schismatique et hérétique par le Saint-Siège, sa collusion avec le prêtre Plohjar nommément excommunié, ont constitué un délit de gravité exceptionnelle qui a motivé l'application de cette dernière peine. M. l'abbé Boulier a en main un *celebret* valable jusqu'au 14 septembre. Il est périmé et ne sera renouvelé que quand son titulaire viendra à résipiscence. Depuis que cette censure lui a été notifiée, M. l'abbé Boulier a été mis encore plus vigoureusement en présence de ses responsabilités par la publication du décret du Saint-Office.

Que nul catholique ne s'en réjouisse ! Il serait bien à plaindre. Nous pleurons, nous, sur notre frère qui s'est éloigné de la voie droite, et nous prions pour lui de tout notre cœur. A tous les prêtres, à tous les fidèles, nous demandons de prendre part à notre peine et à nos prières comme ils prendront part à notre joie et à nos actions de grâces quand notre frère nous sera rendu.

† ROGER BEAUSSART,
archevêque de Mocissos,
vicaire capitulaire de Paris.

QUESTIONS ACTUELLES

LA NOUVELLE POLITIQUE du parti communiste français

D'après la revue soviétique *Vopressy Ekonomiky*, le parti communiste compterait environ 20 millions de membres, répartis comme suit : Union soviétique, 6 millions ; Tchécoslovaquie, 1 million ; Bulgarie, 500 000 ; Pologne, 1 million ; Roumanie, 1 million ; Hongrie, 1 million ; Allemagne orientale, 1 800 000 ; Allemagne occidentale, 450 000 ; France, 1 million ; Italie, 2 283 000 ; Autriche, 150 000 ; Danemark, 60 000 ; Pays-Bas, 55 000 ; Belgique, 100 000 ; Norvège, 33 000 ; Finlande, 35 000 ; Angleterre, 50 000 ; Etats-Unis, 74 000 ; Brésil, 200 000 ; Cuba, 50 000 ; Argentine, 30 000 ; Mexique, 36 000 ; Pérou, 35 000 ; Japon, 1 150 000 ; Chine, 3 millions ; Inde, 500 000. La revue en question ne donne pas de statistique pour le Canada, la Suisse, le Chili, la Grèce, le Portugal et l'Espagne où le parti communiste n'existe pas officiellement ou s'y trouve interdit.

Nous empruntons au Bulletin de l'Association d'études et d'informations politiques internationales (B. E. I. P. I.) *du* 1er-15 *mai* 1949 *l'aperçu général suivant :*

Le parti communiste français traverse une crise. Elle se traduit publiquement par le changement qui s'est manifesté depuis deux ans dans son langage et dans son attitude. Mais dont on peut déceler aussi ses effets matériels et ses raisons profondes, malgré la discrétion des dirigeants communistes.

La crise matérielle.

En 1946, le parti annonçait qu'il avait un million d'adhérents. Il n'a jamais, depuis, fourni de chiffre global, car ses effectifs ont fondu. Le bureau politique se voit obligé de rappeler aux militants la nécessité des campagnes d'adhésion méthodiquement menées. On encourage les sections à se lancer des défis, à instituer des promotions limitées dans le temps, à procéder à des « remises solennelles » de cartes dans les cellules, etc. Malgré cela, la chute des effectifs est sensible.

La C. G. T., de son côté, est passée de 6 millions d'adhérents en 1946 à 2 millions aujourd'hui, peut-être moins.

L'effondrement de la presse est avoué. *L'Humanité* avait, en novembre 1945, un tirage quotidien dépassant 520 000 exemplaires. En 1947 encore, son tirage moyen était supérieur à 400 000. Pour les trois premiers mois de 1949, il s'élève péniblement à 260 000 : baisse de 50 pour 100 en quatre ans.

Les ressources diminuent, elles aussi. Chaque année, une souscription est ouverte. Le montant en a été, en 1946, de 52 500 000 francs ; en 1947, de 23 450 000 francs pour tomber, en 1948, à 10 850 000 francs, et les francs de 1948 valent la moitié de ceux de 1945. Les recettes régulières provenant des cotisations rentrent mal. *France Nouvelle* (bulletin des cadres du P. C.) s'en plaint régulièrement. Les Fédérations s'endettent sans que leurs difficultés de trésorerie s'arrangent pour autant. « Il faut signaler les nombreux cas de permanents qui ne reçoivent que par acomptes un salaire pourtant très modeste. » (*France Nouvelle*, 5. 2. 1949.)

Les épurations.

A ces difficultés matérielles s'ajoutent des difficultés sur le plan des hommes. Elles sont généralement inconnues de la masse des militants et de l'opinion publique. On sait pourtant que les cadres sont actuellement soumis à une révision sérieuse. « On ne doit pas hésiter, a écrit récemment L. Mauvais (*Cahiers du communisme*, février 1949, p. 165), à montrer à certains camarades qu'ils « vieillissent » et à opérer les changements nécessaires. »

Si discrètes que soient ces opérations, on en connaît quelques-unes. En décembre 1948, le député secrétaire fédéral de l'Aube et l'ensemble de la direction de sa Fédération ont été remplacés. La Fédération du Nord et celle du Pas-de-Calais ont subi, en février 1949, une épuration sérieuse. On compte parmi les victimes : Nestor Calonne, conseiller de la République, ancien maire d'Hénin-Liétard ; Thiébaud, ancien maire de Liévin ; Maché et Guemey, président et trésorier du syndicat des mineurs du Nord.

Même travail à l'intérieur de la C. G. T., facilité par la nécessité de réaliser des économies. On supprime des permanents, et ce sont les moins sûrs qui sont frappés. L'épuration a touché surtout la région parisienne (notamment l'Union des métaux), la Marne, la Dordogne, la Meurthe-et-Moselle, la Savoie, etc.

L'opposition de Sa Majesté.

Ce bilan, si incomplet qu'il soit, traduit une crise. On pourrait penser que le parti a changé de mots d'ordre et d'attitude pour essayer de parer à la désaffection de l'opinion à son égard. Mais la vérité est sensiblement différente.

La nouvelle politique du P. C. date de 1947. Mais elle n'a pas été conçue à la suite de l'éviction des communistes du gouvernement Ramadier, le 5 mai 1947. Pendant plusieurs mois, le parti a considéré le départ de ses militants comme résultant d'une crise ministérielle banale. Plutôt que de céder sur l'augmentation des salaires, point essentiel de sa propagande, il a préféré se laisser évincer du pouvoir. Mais il était convaincu que ce ne serait que pour un temps, qu'il serait bientôt de retour au pouvoir, et il n'a fait au gouvernement, à la majorité, aux socialistes, qu'une opposition dont il se reprochera plus tard la mollesse. Bref, pendant plusieurs mois, les communistes continuèrent à jouer au parti de gouvernement. Plus d'un trimestre, ils ont été « l'opposition de Sa Majesté ».

Le Kominform.

Tout changea quand Moscou créa le Kominform.

Effrayés par l'aide américaine à l'Europe, les hommes du Kremlin résolurent de reprendre contre « la menace d'agression impérialiste » les méthodes d'agitation révolutionnaires employées avant l'ère des Fronts populaires, quand l'U. R. S. S. se prétendait encerclée par les puissances capitalistes. Il leur fallait donc avoir bien en mains les différents partis communistes, ce que la disparition du Komintern rendait plus malaisé.

Or, à la réunion des neuf partis où Jdanov définit la nouvelle tactique, le parti français fut particulièrement critiqué. Fajon le révéla dix mois plus tard, lors de l'affaire Tito. Maurice Thorez, dans un *mea culpa* retentissant, a reconnu les erreurs reprochées à son parti. Il en trouvait la racine « dans le retard du Comité central à définir clairement la nature et la portée des changements intervenus dans la situation internationale, et notamment du regroupement des forces impérialistes et antidémocratiques, sous la direction et au profit des Etats-Unis ». Les dirigeants communistes avaient « laissé l'impression qu'il s'était agi (lors de leur éviction du gouvernement) d'une crise ministérielle plus ou moins ordinaire, tandis qu'il s'agissait d'une intervention brutale des impérialistes américains dans les affaires de la France » (*l'Humanité*, 30. 10. 1947).

Leur déviation opportuniste ainsi dénoncée, les communistes français durent s'aligner sur les nouvelles positions. Ils le firent dès cette même réunion du Comité central qui lança les mots d'ordre de lutte à outrance contre les Américains, le gouvernement, les socialistes. Le temps de la patte de velours était passé. Quinze jours après, ils déclenchaient les grèves de novembre 1947 qui provoquèrent la scission syndicale et coupèrent au parti la route légale du pouvoir.

Réorganisation du parti.

Ces résultats, apparemment décevants, n'altérèrent point le zèle rénovateur des dirigeants communistes. Ils entreprirent une vaste revision des méthodes et de l'organisation du parti, afin d'en refaire un instrument de combat, docile et dur.

Il fallait d'abord le dégager des masses qu'il conduit. Selon la doctrine léniniste, le parti est la force dirigeante, la force supérieure de l'organisation et l'arme la plus importante de la classe ouvrière. Il ne faut pas qu'il se dissolve dans la masse des sans-parti. Or, l'accroissement de ses effectifs, sa composition sociale disparate, ses liens électoraux avec une masse inorganique, risquaient de transformer le parti français en une sorte de front populaire obligé de modérer son action pour conserver la sympathie de ceux qui le formaient.

On s'est donc appliqué à créer, à côté du parti, des organisations largement ouvertes, au moyen desquelles il peut se mêler aux masses sans perdre sa capacité révolutionnaire de direction. Les Conseils communaux, des combattants de la liberté, constituent le dernier avatar de ce mouvement de masse grâce auquel les communistes croient pouvoir orienter la politique nationale.

Au parti ainsi rendu à une plus grande liberté de manœuvre il fallait rendre sa dureté intérieure d'autrefois. D'où les efforts pour relever le niveau idéologique des militants, pour les entraîner au combat par la grève et les sabotages, pour remplacer enfin les responsables inaptes aux tâches nouvelles. Dès 1948, on a entendu prôner les mérites des jeunes, des femmes, de tous ceux sur qui, dans les syndicats surtout, l'emprise du parti est plus grande que sur les militants déjà rompus à la politique. Ceux-ci se sont vu préférer également des communistes formés dans la résistance ou, pour mieux dire, dans les deux résistances, celle de 1939-1940 conférant plus de titres encore que celle de 1941-1944. Le parti a besoin de militants prêts à tout, appliquant aveuglément la consigne, quelle qu'elle soit.

La structure du parti fut aussi remise au point. Depuis 1944, il tendait à devenir un parti politique de type traditionnel. La cellule d'entreprise y cédait le pas à la section locale. C'est si vrai, qu'aujourd'hui où le mot d'ordre est de rendre aux cellules leur rôle d'autrefois, on se heurte à des hésitations difficiles à vaincre. Nombre de communistes du parti refusent de militer politiquement sur le lieu de travail. Le parti risque ainsi de perdre sa base prolétarienne et d'être absent du lieu d'élection de la lutte des classes. Ce péril est d'autant plus redoutable que dans nombre de sections locales, la direction n'appartient plus aux éléments prolétariens, malgré les consignes expresses que Mauvais renouvelait encore en février 1949.

Nouveaux mots d'ordre.

Parallèlement à ce redressement intérieur, s'opérait, plus rapidement, un renouvellement des mots d'ordre, sensible surtout dans le domaine de la politique extérieure.

De 1944 à 1947, l'habileté était de présenter le parti communiste comme le défenseur de l'alliance franco-russe, ce qui le situait dans le sens d'un des courants traditionnels de la diplomatie française.

Désormais, nul ne doit plus ignorer que le parti communiste est le parti de la Russie soviétique. De là les fameuses formules : « Le peuple de France ne fera pas, il ne fera jamais la guerre à l'Union soviétique » et « si l'armée rouge... était amenée à pourchasser les agresseurs jusque sur notre sol, les travailleurs, le peuple de France pourraient-ils se comporter envers l'armée soviétique autrement que les travailleurs, que les peuples de Pologne, de Roumanie, de Yougoslavie ? »

En même temps, sans abandonner la démagogie nationaliste, le parti retrouve les formules de l'antimilitarisme, voire de l'antipatriotisme de jadis. Marty publie *Les heures glorieuses de la mer Noire.* Pierre Hervé célébrait récemment, dans *l'Humanité*, l'action communiste lors de la guerre du Riff au temps où Doriot adressait au nom du parti un télégramme de sympathie à Abd el-Krim. Et Florimond Bonte publie un livre : *Le chemin de l'honneur*, exaltant la politique communiste en 1939-1940.

Cette propagande ne peut qu'écarter du P. C. nombre de sympathisants ou même adhérents qu'il avait su tromper sur sa vraie nature. Ses chefs véritables qui sont à Moscou l'ont prévu. La main tendue aux catholiques et la fraternisation avec les ouvriers socialistes sont plus que jamais prônés après la Conférence nationale de Montreuil. Mais la volonté du parti reste, envers et contre tout, de se distinguer, d'être effectivement ce qu'on lui reproche d'être : le parti des séparatistes, le parti nationaliste étranger. Ainsi en a décidé le vrai maître du jeu.

Les raisons de Moscou.

Staline a mobilisé les partis vassaux pour la défense de l'U. R. S. S. Mais il n'est pas certain que la tactique employée soit la meilleure. La méthode du « cheval de Troie » pratiquée de 1944 à 1947 pouvait réussir. Dans l'état d'aboulie et d'ignorance d'une grande fraction de l'opinion, le P. C. aurait pu, en continuant son jeu, acquérir dans la vie politique une telle importance qu'à l'heure décisive il eût pu décider, en faveur de l'U. R. S. S., de l'attitude française.

Staline a choisi autrement. Est-ce par ignorance des réalités politiques occidentales ? Est-ce pour courir au plus pressé et pour empêcher par le sabotage du plan Marshall l'emprise américaine sur une Europe qui devra aux Etats-Unis son retour à la prospérité ?

Peut-être. Mais son objectif principal est la reprise en main des partis communistes, selon les mêmes méthodes et dans le même esprit que celle qui s'opéra voici vingt ans.

Quelques années après l'autre guerre, quand il apparut que la crise révolutionnaire de l'immédiat après-guerre avait pris fin, que le capitalisme se stabilisait, l'Internationale cessa de mettre en avant le mot d'ordre de la révolution mondiale. C'est à la défense de la paix, à la défense de l'U. R. S. S. menacée par l'impérialisme des démocraties, qu'on demanda de tenir les militants en haleine. L'agression était de plus en plus problématique à mesure que les années passaient. Mais il fallait empêcher les partis de se dissoudre dans l'action réformiste ou de s'énerver dans la vaine attente du grand soir. Il fallait les séparer du reste de la nation, perpétuer en eux, malgré les tentations, l'attitude du combat et de la haine. Combien ont cru alors qu'ils participaient à la guerre révolutionnaire quand il ne s'agissait que de grandes manœuvres ou même d'exercices dans la cour de la caserne ?

Même position aujourd'hui. L'accent n'est plus mis sur l'imminence de la crise capitaliste et la révolution universelle, mais sur les menaces contre l'U. R. S. S. Et la volonté que traduit cette attitude n'a pas changé non plus : conserver la haute main sur l'activité de tous les partis communistes dans le monde, et pour cela, avant tout, les « désengluer » de la réalité nationale.

Contre le national-communisme.

C'est cela peut-être qui explique tout. Le péril le plus grand aujourd'hui n'est pas la réduction du réformisme. Avant tout, c'est le nationalisme que Moscou redoute. Les hommes du Kremlin ont utilisé les réactions nationales, et l'arme se retourne contre eux. Si chaque parti allait croire qu'il y a une « voie nationale » vers le communisme, et penser qu'il peut faire la révolution sans la Russie, sinon contre elle ? Si surtout, pris à leur propre piège, entraînés par des partis idéologiquement mal formés, les dirigeants communistes allaient hésiter à choisir le camp de l'U. R. S. S. au moment où de nouvelles hostilités troubleraient la conscience nationale ? Déjà, en 1939, au sein du parti communiste français, des militants connus ont écouté d'abord la voix du patriotisme, Moscou les a poursuivis d'une haine meurtrière. Ce précédent ne doit pas avoir de suite.

Aujourd'hui, le nombre des dissidents risquerait d'être plus élevé. L'affaire Tito a révélé un état d'esprit redoutable, et servi d'exemple. La rébellion yougoslave a une importance telle qu'elle explique presque toute la politique du Kremlin à l'égard des partis communistes. Il faut les rendre incapables d'emprunter à leur tour le chemin de l'hérésie et de la révolte. Mieux vaut qu'ils soient dans leur pays moins forts, mais à Moscou plus fidèles.

(*Bulletin de l'Association d'études et d'informations politiques internationales* [B. E. I. P. I.], 1er-15 mai 1949.)

— *Le communisme athée* (par questions et réponses), d'après l'Encyclique *Divini Redemptoris* du Pape Pie XI, par D. Levack, C. SS. R. — Vol. 12 × 18,5, 112 pages, prix : $ 0,35, 25 Est, rue Saint-Jacques, *Fides*, Montréal.

Respectant le plan de l'Encyclique *Divini Redemptoris*, l'auteur, dans une série de questions et de réponses, énonce les erreurs principales du communisme, expose en contre-partie la doctrine sociale de l'Eglise. Les notes explicatives, historiques, biographiques qui terminent le livre sont intéressantes et utiles ; elles aident à mieux connaître l'action communiste, ses protagonistes principaux, son organisation au Canada.

Bibliographie sur le communisme

La présente bibliographie est le résultat de persévérantes recherches. Nous l'avons établie en puisant à quatre sources principales : les notices bibliographiques publiées dans la D. C., *les différentes publications communistes, les catalogues similaires dressés par les* Travaux de l'action populaire, *année* 1948, *pages* 770-783, *et la* Revue diocésaine de Tournai, *numéro de mai* 1949, *pages* 248-253.

Après la condamnation du Saint-Office qui frappe les « livres, périodiques, journaux, feuilles volantes », il est utile d'en faire ressortir le bien-fondé en montrant l'ampleur de la propagande par la presse à laquelle s'est appliqué le parti communiste et de voir le grand nombre d'ouvrages qui se trouvent condamnés. Encore ici, nous n'avons noté que les livres de langue française. La Documentation catholique *a déjà publié une liste des journaux communistes ou communisants* (1).

Signaler ces ouvrages n'est pas, bien entendu, les recommander. Un choix s'impose suivant l'usage qu'on veut en faire. D'ailleurs, dans la plupart des cas, les noms des auteurs — communistes, sympathisants ou catholiques notoires — témoignent assez qu'il s'agit d'apologies ou de critiques. Nous avons toutefois tenu à faire précéder d'un astérisque les livres d'esprit nettement catholique. En ce qui concerne ceux qui ont déjà été analysés dans cette revue, nous avons cru bon d'indiquer la référence de la notice bibliographique, afin qu'on puisse s'y reporter.

Nous ne saurions prétendre que cet ensemble soit complet et définitif — cela est impossible tant que la lutte des idées continue, — mais, tel qu'il se présente, avec sa classification méthodique, il pourra être profitablement consulté par tous ceux qui désirent connaître, pour le canaliser ou le combattre, un des mouvements les plus considérables de la pensée contemporaine.

I — Les maîtres

1. Karl Marx.

Biographies.

Max Beer : *Karl Marx, sa vie, son œuvre* (librairie de *l'Humanité*, Paris, 1926).
A. Cornu : *Karl Marx, sa vie, son œuvre* (Alcan, Paris, 1934).
Lénine : *Karl Marx* (Editions sociales, Paris, 1945).
Ruhle : *Karl Marx* (version française, Grasset, Paris, 1933).
Nicolaievski et Maenchen-Helfen : *Karl Marx* (version française, Gallimard, Paris, 1937).
Riazanov : *Marx et Engels* (Editions sociales internationales, Paris, 1927).
Riazanov : *Karl Marx homme, penseur et révolutionnaire* (Editions sociales internationales, Paris, 1928).
A. Labriola : *Karl Marx, l'économiste, le socialiste* (Rivière, Paris, 1910).
Somerhausen : *L'humanisme agissant de Karl Marx* (Richard Masse, Paris, 1946).

Œuvres.

Œuvres complètes, traduites sous la direction de MM. Molitor et Bracke, aux Editions Costes, rue Monsieur-le-Prince, Paris, VIe. Plus de cinquante volumes in-8° ont déjà paru dont : *Œuvres philosophiques* (9 vol.). — *Le manifeste communiste*, en collaboration avec Frédéric Engels (1 vol.). — *Œuvres politiques* (8 vol.).
Le capital (14 vol.) : I. *Le procès de la production* (4 vol.), II. *Le procès de la circulation* (4 vol.), III. *Le procès d'ensemble de la production* (6 vol.).
Histoire des doctrines économiques (8 vol.).
Correspondance Marx-Engels, de 1844 *à* 1867 (9 vol.).

Autres éditions.

Contribution à la critique de l'économie politique (traduction L. Lafargue, 1 vol., Giard, Paris, 1928).
Le capital (trad. J. Roy, 3 vol., Editions sociales, Paris).
Travail salarié et capital (1 vol., Editions sociales, Paris).
Salaires, prix et profits (1 vol., Editions sociales, Paris).
Misère de la philosophie (1 vol., Editions sociales, Paris).
Les luttes de classes en France (1848-1850) (1 vol., Editions sociales, Paris).
Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte (1 vol., Editions sociales, Paris).
La guerre civile en France (la Commune de Paris) (1 vol., Editions sociales, Paris).
Lettres à Kugelmann (1 vol., Editions sociales internationales, Paris).
Critique du programme de Gotha et d'Erfurt (1 vol., Editions de la Liberté, Paris).
Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs (Bureau d'éditions, Paris, 132, faubourg Saint-Denis).

Avec Frédéric Engels.

Le manifeste du parti communiste (Editions sociales, Paris).
Etudes philosophiques (Editions sociales, Paris).

Morceaux choisis.

Morceaux choisis de Karl Marx, introduction par Léon Trotsky (Correa, Paris, 1948).
Morceaux choisis de Karl Marx, par N. Guterman et H. Lefebvre (Gallimard, Paris, 1934).
Pages choisies de Karl Marx, pour une éthique socialiste, avec une introduction de Rubel (Rivière, Paris, 1948).

Edition abrégée du « Capital ».

Le capital (Editions Vita, Paris).

2. Frédéric Engels.

Biographies.

Lénine : *Frédéric Engels* (Editions sociales, Paris).
Riazanov : *Marx et Engels* (Editions sociales internationales, Paris, 1927).

Œuvres.

Œuvres complètes, traduites sous la direction de MM. Molitor et Bracke, aux Editions Costes, rue Monsieur-le-Prince, Paris, VIe. Ont paru :
La situation des classes laborieuses en Angleterre (2 vol.). — *La campagne constitutionnelle* (1 vol.). — *La guerre des paysans* (1 vol.). — *Notes sur la guerre* 1870-1871 (1 vol.). — *M. E. Dühring bouleverse la science* (3 vol.), meilleur exposé d'ensemble du marxisme. — *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (1 vol). — *Correspondance Marx-Engels, de* 1844 *à* 1867 (9 vol.). — *Le manifeste du parti communiste* (avec Karl Marx) (1 vol.).

(1) Cf. *D. C.* du 19. 1. 47 (t. XLIV), col. 120.

Autres éditions.

Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande (1 vol., Editions sociales, Paris). — *Socialisme utopique et socialisme scientifique* (1 vol., Editions sociales, Paris) (exposé de vulgarisation, facile à lire). — *Le rôle de la violence dans l'histoire* (Editions sociales, Paris).

Avec Karl Marx.

Le manifeste du parti communiste (Editions sociales, Paris).
Etudes philosophiques (Editions sociales, Paris).

II — Les disciples

1. V.-I. Lénine.

Biographies.

J. Staline : *Lénine* (Editions sociales, Paris).
D.-S. Mirsky : *Lénine* (Gallimard, Paris).
Malaparte : *Le bonhomme Lénine* (Grasset).
Charles : *Vie de Lénine* (Plon).
Marcu : *Lénine* (Payot).
J. Fréville : *Lénine* (Editions des Trois-Collines, Genève).
Vichniac : *Lénine* (Armand Colin, Paris).
Léon Trotsky : *Vie de Lénine* (Paris, 1936).

Œuvres.

Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement (Editions sociales, Paris).
La maladie infantile du communisme : le « communisme de gauche » (Editions sociales, Paris).
Karl Marx et sa doctrine (Editions sociales, Paris).
L'Etat et la révolution (Editions sociales, Paris).
L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (Editions sociales, Paris).
Matérialisme et empiriocriticisme (Editions sociales, Paris).
Cahiers sur la logique de Hegel (Gallimard, Paris, 1938).
Sur la route de l'insurrection (librairie de *l'Humanité*, Paris).
Lettres à sa famille (Rieder, Paris).
Contre le courant 1914-1916 (2 vol., Editions sociales internationales, Paris).
La révolution d'octobre, 1917-1920 (Editions sociales internationales, Paris).
Marx, Engels et marxisme (éditions en langues étrangères, Moscou).
La révolution prolétarienne (librairie de *l'Humanité*, Paris).

Morceaux choisis.

Pages choisies, 1900-1914 (2 vol., Editions sociales internationales, Paris).
Œuvres choisies (2 vol., éditions en langues étrangères, Moscou).

2. J. Staline.

Biographies.

Ludwig : *Staline* (Editions des Deux-Rives, Paris, 1946).
Murphy : *Staline* (Editions universelles, Paris, 1945).
B. Souvarine : *Staline* (Plon, 1941).
Léon Trotsky : *Staline* (Paris, 1948).

Œuvres.

Des principes du léninisme (Editions sociales, Paris).
Les questions du léninisme (2 vol., Editions sociales, Paris).
Le marxisme et la question nationale (Editions sociales, Paris).
L'homme, le capital le plus précieux, suivi de *Pour une formation bolchevique* (Editions sociales, Paris).
Le marxisme et la question nationale (Editions sociales, Paris).
Lénine (Editions sociales, Paris).
Matérialisme dialectique et matérialisme historique (Editions sociales, Paris).
Sur la voie du communisme (Editions sociales, Paris).
La collectivisation des campagnes (librairie de *l'Humanité*, 1930).
La révolution d'octobre (Editions sociales internationales, Paris).
Doctrine de l'U. R. S. S. (Flammarion, Paris, 1936).
Discours 1941-1943 (éditions en langues étrangères, Moscou).
Discours sur le premier plan quinquennal (Valois, Paris).
U. R. S. S., bilan 1934 (Denoel et Steele, Paris).
Histoire du parti communiste (bolchevique) *de l'U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).

3. Léon Trotsky.

Biographies.

M. Eastman : *La jeunesse de Trotsky* (Gallimard, Paris).
Roger Lévy : *Trotsky* (Paris, 1920).
Tervacque : *La vie orgueilleuse de Trotsky* (Paris, 1929).
Léon Trotsky : *Ma vie* (3 vol., Paris, 1930).

Œuvres.

Nos problèmes politiques (Genève, 1904).
La puissance des Soviets et l'impérialisme international (Berne, 1918).
L'avènement du bolchevisme (Paris, 1919).
Le terrorisme (Paris, 1920).
Entre l'impérialisme et la révolution (Paris, 1922).
La crise du parti communiste français (Paris, 1922).
Nouvelle étape (Paris, 1922).
La nouvelle politique des Soviets et la révolution mondiale (Paris, 1923).
1905 (Paris, 1923).
Jean Jaurès (Paris, 1924).
Lénine (Paris, 1925).
La révolution défigurée (Paris, 1925).
Les problèmes de la guerre civile (Paris, 1926).
Europe et Amérique (Paris, 1926).
Où va l'Angleterre ? (Paris, 1926).
Vers le capitalisme ou vers le socialisme ? (Paris, 1928).
L'Internationale communiste après Lénine (Paris, 1930).
La seule voie (Paris, 1932).
La révolution permanente (Paris, 1932).
Histoire de la révolution russe (4 vol., Paris, 1933).
L'Etat ouvrier, Thermidor et bonapartisme (Paris, 1935).
Défense du terrorisme (Paris, 1936).
Vie de Lénine (Paris, 1936).
La révolution trahie (Paris, 1936).
Les crimes de Staline (Paris, 1937).
Leur morale et la nôtre (Paris, 1939).
Leçons d'Espagne (Paris, 1946).
Le marxisme à notre époque (Paris, 1946).
Staline (Paris, 1948).

III — Études sur le marxisme

A. Vène : *Vie et doctrine de Karl Marx* (Editions de la Nouvelle-France, Paris, 1946).
A. Cornu : *Karl Marx et la pensée moderne* (Editions sociales, Paris, 1948).
A. Cornu : *Karl Marx et la révolution de 1848* (P. U. F., Paris, 1948).
A. Cornu : *Moses Hess et la gauche hégélienne* (Alcan, Paris, 1934).
H. Lefebvre : *Karl Marx* (Editions des Trois-

Collines, Genève, 1947). Etude sur l'humanisme marxiste.

H. Lefebvre : *Le marxisme* (Presses universitaires, Paris, 1948).

H. Lefebvre : *Pour connaître la pensée de Karl Marx* (Bordas, Paris, 1947).

H. Lefebvre : *Le matérialisme dialectique* (Alcan, Paris, 1947).

J. Fréville : *Les briseurs de chaîne* (Editions sociales, Paris, 1948). Partie historique, bien documentée ; partie doctrinale, œuvre partisane.

Max Raphaël : *La théorie marxiste de la connaissance* (Gallimard, Paris).

C. Andler : *Le manifeste communiste*, traduction et commentaires (2 vol., Rieder, Paris, 1922).

S. Hook : *Pour comprendre Marx* (Gallimard, Paris).

G. Izard : *L'homme est révolutionnaire* (Grasset, Paris, 1946). Tentatives faites par le socialisme français pour sauvegarder les valeurs spirituelles menacées par le communisme.

Merleau-Ponty : *Humanisme et terreur* (Gallimard, Paris, 1947). « Une attitude pratique de compréhension sans adhésion et de libre examen sans dénigrement », déclare l'auteur.

H. Sée : *Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire* (Alcan, Paris).

Thierry Maulnier : *Violence et conscience* (Gallimard, Paris, 1945).

Thierry Maulnier : *La pensée marxiste* (Fayard, Paris, 1948). Bonne vue d'ensemble sur Marx et Lénine.

*F. Grégoire : *Aux sources de la pensée de Marx, Hegel, Fenerbach* (Bibliothèque philosophique de Louvain, Nauwelaerts, Louvain et Vrin, Paris, 1947).

*G. Fessard, S. J. : *France, prends garde de perdre ta liberté* (Editions de *Témoignage Chrétien*, Paris, 1946).

*P. Delaye : *Pour connaître le communisme* (Spes, 1936). Voir *D. C.*, n° 860, col. 757, 5 décembre 1937.

Eugène Mitter : *Le bolchevisme contre la liberté* (Grasset).

*Paul Bayart : *Que savez-vous du marxisme ?* (Editions sociales du Nord, Lille). Voir *D. C.*, n° 1023, col. 1062, 15 août 1948.

*R. Vancourt : *Qu'est-ce que le communisme ?* (Ed. S. A. I. E. N., Lille, 1947). Voir *D. C.*, n° 982, col. 116, 19 janvier 1947.

R. Kothen : *Le socialisme* (Warny, Louvain, 1946).

Plekhanov : *Questions fondamentales du marxisme* (Editions sociales, Paris, 1948).

Plekhanov : *La conception matérialiste de l'histoire* (Editions en langues étrangères, Moscou).

Plekhanov : *Le rôle des individus dans l'histoire* (Editions en langues étrangères, Moscou).

Victor Michaut : *Un siècle de marxisme vivant* (Editions sociales, Paris).

Raoul Calas : *Le manifeste du parti communiste et le rôle historique de la classe ouvrière* (Editions sociales, Paris).

Fernand Grenier : *Le manifeste du parti communiste, réalité du monde nouveau* (Editions sociales, Paris).

*Verax : *Le bolchevisme* (Bloud et Gay, 1919).

J.-W. Bienstock : *Qu'est-ce que le bolchevisme* (Albin Michel).

Henry Barby : *Les extravagances bolchevistes* (Albin Michel).

Bilan du communisme (Librairie technique et économique, Paris, 1938). Voir *D. C.*, n° 865, col. 185, 5 février 1938.

Jules Monnerot : *Sociologie du communisme* (Gallimard). Etude sereine, serrée, informée.

**La personne humaine en péril* (29e session des Semaines sociales de France : Clermont-Ferrand, 1937. Gabalda et Vitte, 1938).

**Le catholicisme social face aux grands courants contemporains* (34e session des Semaines sociales de France : Paris, 1947. Chronique sociale de France 1948).

IV

Les confrontations du marxisme

*XXX. : *Le communisme et les chrétiens* (Plon, Paris, 1946).

*XXX. : *Connaître le communisme* (J. Haumont, Paris, 1946). Voir *D. C.*, n° 965, col. 541, 9 juin 1946.

*Marie-Suzanne Clostre : *En face du communisme* (L. F. A. C. F., Paris). Voir *D. C.* n° 969, col. 763, 21 juillet 1946.

*H. de Lubac : *Le drame de l'humanisme athée* (Spes, 1945).

*E. Rideau : *Séduction communiste et réflexion chrétienne* (Spes, 1947). Voir *D. C.* n° 1012, col. 334, 14 mars 1948.

*N. Berdiaeff : *Au seuil d'une nouvelle époque* (Editions Delachaux, Paris, 1947).

*N. Berdiaeff : *Le marxisme et la religion* (Editions « Je sers », Paris, 1932).

*N. Berdiaeff : *Le christianisme et la lutte des classes* (Editions « Je sers », Paris, 1932).

*Jacques Maritain : *Humanisme intégral* (Aubier, Paris, 1934).

*E. Baas : *L'humanisme marxiste.* Essai d'analyse critique (Alsatia, 1947).

Marcel Cachin : *Science et religion* (Editions sociales, Paris, 1947).

*Gaëtan Bernoville : *La farce de la main tendue* (Grasset). Voir *D. C.* n° 860, col. 756, 5 décembre 1937.

*G. Fessard : *La main tendue.* Le dialogue catholique-communiste est-il possible ? (Grasset.) Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.

*Hubster (R. P. Paul) : *Le Christ devant la cité communiste* (Spes). Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.

*Kologrivof (R. P.) : *Essai d'une Somme catholique, contre les sans-Dieu* (Spes). Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.

*François Mauriac, R. P. Ducatillon, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Daniel-Rops : *Le communisme et les chrétiens* (collection « Présences », Plon). Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.

*R. P. Beckaert : *Communisme et chrétienté* (Bonne Presse).

*Roger Latu : *Rome ou Moscou ?* (Bonne Presse, 1947). Voir D. C. n° 994, p. 878, 6 juillet 1947.

*Roger Latu : *L'Eglise derrière le rideau de fer* (Bonne Presse, 1949).

*Bivort de la Saudée (R. P. de) : *L'antireligion communiste* (Spes). Voir *D. C.* n° 860, col. 757, 5 décembre 1937.

G. Politzer : *La crise de la psychologie contemporaine* (Editions sociales, Paris, 1947).

G. Lukacs : *Existentialisme ou marxisme* (Nagel, Paris, 1948).

P. Sandor : *Histoire de la dialectique* (Nagel, Paris, 1947).

Z. Barbu : *Le développement de la pensée dialectique* (Costes, Paris).

R. Maublanc : *Le marxisme et la liberté* (Editions sociales, Paris, 1945).

V. Leduc : *Le marxisme est-il dépassé ?* (Editions Raison d'être, Paris, 1946).

Garaudy : *Le communisme et la morale* (Editions sociales, Paris, 1946).

Garaudy : *Le communisme et la renaissance de la culture française* (Editions sociales, Paris).

Garaudy : *Les origines françaises du socialisme scientifique* (Editions sociales, Paris).

Garaudy : *Le marxisme dans l'histoire de la pensée socialiste* (Editions sociales, Paris).

J.-B.-S. Haldane : *La philosophie marxiste et les sciences* (Editions sociales, Paris).

H. Lefebvre : *Critique de la vie quotidienne* (Grasset, 1947).

H. Lefebvre et N. Gunterman : *La conscience mystique* (Gallimard, Paris, 1936).

H. Lefebvre : *A la lumière du matérialisme dia-*

lectique (8 vol.), I. *Logique formelle et logique dialectique* (Editions sociales, Paris, 1947).
H. Lefebvre : *Descartes* (Editions Hier et Aujourd'hui, Paris, 1947).
J. Lacroix : *Socialisme* (Editions du Livre français, 1945). L'impuissance du marxisme à résoudre les problèmes humains. Ce que le christianisme peut tirer du marxisme.
M. Prenant : *Biologie et marxisme* (Editions Hier et Aujourd'hui, Paris, 1947).
P. Labérenne : *L'origine des mondes* (Editions Hier et Aujourd'hui, Paris, 1947).
G. Casanova : *Mathématiques et matérialisme dialectique* (Editions sociales, Paris, 1948).
G. Politzer : *Principes élémentaires de philosophie* (Editions sociales, Paris, 1946).
G. Politzer : *Le bergsonisme, une mystification philosophique* (Editions sociales, Paris, 1946).
G. Politzer : *Révolution et contre-révolution au* xx*e* *siècle* (Editions sociales, Paris, 1947).
*André Vène : *Karl Marx et les paysans* (Société d'études et d'informations économiques, Paris, 1937). Voir *D. C.* n° 865, col. 186, 5 février 1938.
*Paul Chanson : *Communisme et corporatisme* (Editions du Cerf, Paris). Voir *D. C.* n° 860, col. 757, 5 décembre 1937.
Aragon : *La culture et les hommes* (Editions sociales, Paris, 1947).
P. Naville : *Psychologie, marxisme et matérialisme* (Rivière, Paris).
P. Naville : *Les conditions de la liberté* (Editions du Sagittaire, Paris, 1948).
Pierre Hervé : *L'homme marxiste*, dans « *Les grands appels de l'homme contemporain* » (Editions du *Temps Présent*, Paris, 1946).
J. Kanapa : *L'existentialisme n'est pas un humanisme* (Editions sociales, Paris, 1947).
H. Mougin : *La Sainte-Famille existentialiste* (Editions sociales, Paris, 1948).
*J.-M. Grévillot : *Les grands courants de la pensée contemporaine, existentialisme, marxisme, personnalisme chrétien* (Editions du Vitrail, Paris, 1948). Voir *D. C.* n° 1029, col. 1430, 7 novembre 1948).
*J. Danielou : *Dialogue avec les marxistes, les existentialistes, les protestants, les Juifs, l'hindouisme* (Le Portulan, Paris, 1948).
R. Aron, A. Dandieu, H. Holstein, etc. : *De Marx au marxisme*. Ouvrage non marxiste. (Editions de Flore, Paris, 1948).
*Richaud (Mgr Paul) : *Le Pape et le communisme* (Desclée). Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.
*Numéro spécial de la revue *Esprit* (n° 5-6), de mai-juin 1948 : *Marxisme ouvert contre marxisme scolastique*.
*Encyclique *Divini Redemptoris* sur le communisme athée (19 mars 1937, Bonne Presse).

V — Études sur la Russie

C. Jorré : *L'U. R. S. S., la terre et les hommes* (Société d'éditions françaises et internationales, Paris, 1946).
G. Demorgny : *Les partis politiques et la révolution russe* (Payot, 1919).
Léon Trotsky : *La puissance des Soviets et l'impérialisme international* (Berne, 1918).
Léon Trotsky : *L'avènement du bolchevisme* (Paris, 1919).
Léon Trotsky : *La nouvelle politique des Soviets et la révolution mondiale* (Paris, 1923).
Léon Trotsky : *Histoire de la révolution russe* (4 vol., Paris, 1933).
V. Victoroff-Toporoff : *La première année de la révolution russe* (Crès, 1919).
Lénine : *La révolution d'octobre* 1917-1920 (Editions sociales internationales, Paris).
Staline : *La révolution d'octobre* (Editions sociales internationales, Paris).
Staline : *Doctrine de l'U. R. S. S.* (Flammarion, Paris, 1936).
Staline : *Discours sur le premier plan quinquennal* (Valois, Paris).
Staline : *U. R. S. S., bilan* 1934 (Denoel et Steele, Paris).
Staline : *Histoire du parti communiste* (bolchevique) *de l'U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
C. Welter : *Histoire de la Russie depuis les origines jusqu'en* 1945 (bibliothèque historique, Payot, Paris, 1946).
Etienne Antonelli : *La Russie bolcheviste* (Grasset, 1919).
Jean Loris-Melicof : *La révolution russe et les nouvelles Républiques transcaucasiennes* (Félix Alcan, Paris, 1920).
N. Brian-Chaninov : *La tragédie moscovite*. Voir *D. C.* n° 391, col. 219, 13 août 1937.
G. Alexinsky : *La Russie révolutionnaire, des émeutes de la Russie agraire à l'organisation stalinienne* (Armand Colin, Paris, 1947).
Antoine Antonelli : *La Russie bolcheviste* (Grasset, Paris). Voir *D. C.* n° 48, page 32, 3 janvier 1920.
B. Goriély : *Science des lettres soviétiques* (Editions des Portes de France, Paris, 1947).
A. Denissov : *Les organes centraux et locaux du pouvoir soviétique* (Editions sociales, Paris).
F. Fedorov : *L'Eglise et le culte en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
Jean Fonteyne : *Droit et justice en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
A. Pacherstnik : *La législation du travail en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
K. Sevrikov : *Les droits du citoyen en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
S. Stroumiline : *La planification en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
Ilya Vatenberg : *Le mouvement coopératif en U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
N.-A. Voznessenski : *Le plan quinquennal de l'U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
D. Zaslavski : *La démocratie soviétique* (Editions sociales, Paris).
N. Mikhaïlov : *Géographie économique de l'U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
K. Klimenko : *La région de l'Oural* (Editions sociales, Paris).
Histoire du parti communiste (bolchevique) *de l'U. R. S. S.* (Texte approuvé par le Comité central du P. C. de l'U. R. S. S.) (Editions sociales, Paris).
Histoire de la révolution russe, publiée sous la direction de M. Gorki, V. Molotov, K. Vorochilov, S. Kirov, A. Jdanov et J. Staline (2 vol., Editions sociales, Paris).
Constitution (loi fondamentale) *de l'U. R. S. S.* (Editions sociales, Paris).
Jean Cathala : *L'U. R. S. S. contre la guerre. Essai sur la politique étrangère soviétique* (Editions Hier et Aujourd'hui, Paris).

VI
Le parti communiste français

*T. Ferlé : *Le communisme en France* (Maison de la Bonne Presse). Voir *D. C.* n° 860, col. 758, 5 décembre 1937.
Maurice Thorez : *Une politique de grandeur française* (Editions sociales, Paris).
Maurice Thorez : *Au service du peuple de France* (Editions du P. C. F., 44, rue Le Pelletier, Paris).
J. Casanova : *Le communisme, la pensée et l'art* (Editions du P. C. F.).
J. Vermeersh : *Les femmes dans la nation* (Editions du P. C. F.).
J. Duclos : *La voie de salut* (Editions du P. C. F.).
J. Duclos : *Batailles pour la République* (Editions sociales, Paris).
André Marty : *La jeunesse veut vaincre et vivre* (Editions du P. C. F.).
Bernard Frachon : *La bataille de la production* (Editions sociales, Paris).
Gérard Walter : *Histoire du parti communiste français* (Somogy, Paris, 1948).

*A. Rossi : *Physiologie du parti communiste français* (Editions Self, Paris). Voir *D. C.* n° 1003, col. 32, 2 janvier 1949.

Gabriel Péri : *Les lendemains qui chantent* (Editions sociales, Paris).

Léon Trotsky : *La crise du parti communiste français* (Paris, 1922).

Pierre Hervé : *La Libération trahie* (Grasset, Paris, 1945).

Zévaès : *L'introduction du marxisme en France* (Rivière, Paris, 1947).

Zévaès : *Histoire du socialisme et du communisme en France* (Editions France-Empire, Paris, 1948).

— *L'heure des héros.* Avec ou contre le Christ, par Jacques d'Arnoux. — Vol. 22 × 16 cm., 240 pages, 360 francs. Editions Charles Beyaert, Bruges. Dépôt à Paris, 55, rue du Cherche-Midi, VIe.

L'auteur, grand invalide de la première guerre mondiale, bien connu par ses œuvres précédentes, notamment ses *Paroles d'un revenant*, dénonce avec véhémence les absurdités et les ravages de l'athéisme dans notre pays et montre la nécessité d'un retour à Dieu. Il justifie ses attaques, étaye ses opinions par de nombreuses et solides références auxquelles il renvoie à la fin de chaque chapitre. Ceux-ci traitent tour à tour de l'anticléricalisme sous la IIIe République, de l'école sans Dieu, de la famille sans Dieu, de l'Etat sans Dieu, aberrations et complicités qui nous cachent « le piège communiste ». Il faut que la France, terre d'élection du Sacré Cœur, revienne à sa première vocation et qu'elle prépare chez elle le triomphe du Christ-Roi. Jacques d'Arnoux expose ses convictions dans un style peut-être trop uniformément oratoire, mais plein de chaleur. Son ouvrage, qui porte l'*Imprimatur*, est un arsenal d'arguments pour la défense de la foi.

— *La Revue internationale du cinéma*, publication trimestrielle de l'Office catholique international du cinéma (O. C. I. C.), 12, rue de l'Orme, Bruxelles 4, Belgique. Prix du numéro de l'édition française, 250 francs. Abonnement à quatre numéros, 900 francs.

Le numéro 2 de cette revue, luxueusement présentée, contient, avec des articles sur la technique, sur la production mondiale et sur l'effort des catholiques, une série de témoignages français venant d'écrivains, de critiques, de cinéastes et d'artistes, les deux prochains numéros devant faire entendre la voix de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Celui-ci s'ouvre par un message du regretté cardinal Suhard qui écrit notamment : « Avec l'Encyclique *Vigilanti cura*, nous nous refusons à considérer le film comme mauvais en soi, et nous suivons, avec un intérêt sans cesse accru, les recherches des spécialistes dans leur effort pour dégager, toujours davantage, la substance originale de ce mode d'expression nouveau que Dieu a mis à la disposition de l'humanité et dont nous sommes responsables devant lui. S'il n'en fallait qu'une preuve, elle serait fournie par le fait que l'Office catholique international du cinéma publie — le premier de toutes les institutions intéressées par le film — une grande revue rayonnant dans le monde entier par ses éditions en plusieurs langues. Cette seule expérience ouvrira les yeux à ceux qui, par calcul ou par ignorance, ne retiennent de l'attitude de l'Eglise que son aspect négatif. »

— *Associations, Syndicats et fondations. Leur formation et leur fonctionnement*, par Charles Ozanam, professeur de droit administratif à l'école de notariat de Paris. — Un vol. in-8° de 254 pages, broché, 295 francs ; port, 35 francs. Librairie du *Recueil Sirey*, 22, rue Soufflot, Paris, Ve.

Ce volume appartient à la collection « Les cahiers administratifs », publiée sous la direction de M. A. Mestre, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris. Son auteur s'est attaché à mettre au point la réglementation des associations, tant en ce qui concerne les associations en général régies par la loi de 1901 que les associations professionnelles (syndicats) régies par le Code du travail, matières qui ont quelque peu évolué au cours de ces dernières années. Il a complété son étude par un chapitre réservé aux fondations, dont l'utilisation s'est beaucoup affirmée depuis quelque temps. Soulignons qu'un chapitre spécial de cet ouvrage est consacré aux Congrégations religieuses et que, parmi les associations, mention a été faite des associations diocésaines. Conçue dans un esprit d'utilisation pratique, basée sur le dépouillement d'une jurisprudence nourrie, la documentation qu'il renferme constituera un guide averti et sûr pour tous ceux qui, à un titre quelconque, ont à participer à la vie de ces groupements : animateurs de mouvements aux activités les plus diverses constitués sous forme d'associations, dirigeants des organisations syndicales, promoteurs d'institutions de bienfaisance. L'ouvrage est complété par des annexes contenant des textes et des modèles de statuts et de formules de déclaration d'associations ; une table analytique et un index alphabétique en facilitent le maniement.

— *Le drame hongrois.* Une grande bataille de la civilisation chrétienne, par François Honti. — Un vol. 320 pages, 390 francs. Editions du Triolet, 11, rue Ernest-Psichari, Paris, VIIe.

M. François Honti, journaliste politique hongrois, qui a, en outre, rempli pendant plusieurs années des fonctions diplomatiques, a mis à profit une documentation abondante et sûre pour écrire cette histoire de l'occupation soviétique en Hongrie. Après avoir dressé le bilan de l'ancien régime semi-féodal et évoqué la période de l'occupation allemande avec le gouvernement des « croix fléchées », il relate l'arrivée de l'armée rouge et suit les étapes de la bolchevisation de son pays, depuis la formation du gouvernement provisoire du général Miklos de Dalnok jusqu'à la condamnation du cardinal Mindszenty. Une machination effroyable a réussi à transformer l'ancien royaume de Hongrie, traditionnellement orienté vers l'Occident, en un pays satellite de l'U. R. S. S. Elle nous est révélée dans toutes ses roueries et toute sa puissance. Mais l'auteur ne désespère pas de l'avenir de son pays. Il a foi dans les qualités de résistance maintes fois éprouvées du peuple hongrois et dans le triomphe final de la solidarité européenne.

— *A cœur ouvert. Problèmes de la vie ouvrière*, par L. Betschart. Traduit par Jacques Hivernage. — Vol. 13 × 20 cm., 228 pages, 250 francs. Editions *Salvator*, Mulhouse, maison Casterman, Paris, 66, rue Bonaparte.

Ce livre se compose d'un choix d'articles empruntés à un ouvrage en deux tomes, paru en Suisse sous le titre *Wir reden offen* (*Nous parlons à cœur ouvert*). Aux chrétiens des usines, des chantiers, qui ont à défendre leur foi et leur morale et leur religion, l'auteur, spécialiste des questions d'apologétique, veut fournir des armes et des réponses adéquates. Les sujets traités sont d'une brûlante actualité et la discussion est conduite d'une façon vivante et serrée. Un livre à faire connaître aux militants, aux conférenciers, aux dirigeants des cercles d'études.

— *Saint Ignace de Loyola*, directeur d'âmes, par H. Pinard de La Boullaye, S. J. — Collection « Les maîtres de la spiritualité chrétienne ». Textes et études. Vol. 12 × 19 cm., 362 pages. F. Aubier, Editions Montaigne, 13, quai de Conti, Paris.

Ce livre n'est pas une biographie de saint Ignace. Il veut seulement nous présenter, de façon aussi exacte que possible, une esquisse de la doctrine ascétique et des principes de direction spirituelle du fondateur de la Compagnie de Jésus. Une longue préface, terminée par une étude approfondie sur les écrits de saint Ignace et une précieuse bibliographie, nous expose les sources de la spiritualité ignatienne, ses idées maîtresses, ses caractéristiques, sa valeur. Puis l'auteur, par un choix heureux de textes empruntés aux *Exercices*, aux *Constitutions*, à la correspondance du fondateur de la Société de Jésus, nous montre ce dernier comme l'apôtre de la plus grande gloire de Dieu, de la prière, de l'Eucharistie, des retraites, du contrôle de soi, de la lutte contre soi, de l'obéissance, du zèle, du pur amour. Le onzième chapitre précise l'idéal et les directives proposés aux membres de la Compagnie. Le dernier replace dans leur cadre historique une quarantaine de sentences spirituelles, dont plusieurs sont bien connues. Dans cette magistrale étude du P. Pinard de La Boullaye, saint Ignace nous apparaît comme un directeur d'âmes éminent, prudent et énergique ; sa spiritualité souple veut aider les âmes dans leur union constante avec Dieu : elle s'adapte fort bien aux exigences modernes et à l'apostolat des « hommes d'action ».

Après l'Ukraine, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie passe par l'épreuve de la persécution religieuse

La Documentation Catholique *n'avait pas encore terminé le dossier de la persécution en Roumanie (1) que déjà se gonflait celui de la Tchécoslovaquie. Persécutions modernes, où l'on veut à tout prix éviter de faire des martyrs. Mais la logique du mal est plus forte que l'habileté des persécuteurs. Les journaux du monde entier — sauf ceux des pays asservis à Moscou, — ont donné les photographies du cardinal Mindzenty, qui, mieux que des articles, démontrent ce que la rage des ennemis de l'Eglise fait de ses défenseurs. Et il y a ceux qui ont franchi le passage du temps à l'éternité dans les camps de concentration où les a menés leur fidélité à Dieu et à l'Eglise. C'est la mort anonyme qu'avait inauguré le nazisme et que la police communiste a reprise à son compte... Aux premiers siècles de l'ère chrétienne on mourait ainsi dans les mines ; mais, au moins, on y gardait son nom !... le nom dont l'Eglise a fait un jour de fête. Maintenant, on perd tout jusqu'à son nom, pour rester fidèle à Dieu. On meurt avec un simple numéro matricule...*

Persécutions modernes, où le message le plus pernicieux cherche à donner le change aux âmes. C'est ainsi qu'en Tchécoslovaquie les persécuteurs, sachant quelle arme était l'Action catholique dans les mains de l'Eglise, ont tenté de la retourner contre elle en créant une Action catholique schismatique. Pour qu'il n'y ait aucune confusion dans l'esprit des fidèles, le Saint-Office a, sans retard, condamné cette œuvre de mensonge par le décret suivant :

Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office.

DÉCRET

Condamnation

de la schismatique « Action catholique » tchécoslovaque (2).

Les adversaires de l'Eglise catholique en Tchécoslovaquie ont récemment insidieusement fondé ce qu'ils appellent faussement l' « Action catholique » par laquelle ils tentent d'amener les catholiques de cette République à se séparer de l'Eglise catholique et de s'éloigner de la soumission qui est due aux pasteurs légitimes de l'Eglise.

Cette action est d'autant plus inique que ses promoteurs n'ont pas hésité à faire pression sur beaucoup de personnes par la force et le mensonge, afin de les amener à inscrire leurs noms sur la liste des membres ; bien plus, ils ont eu l'audace d'inscrire et de rendre publics, comme faisant partie de ce mouvement, les noms de nombreux prêtres et laïcs qui n'y ont jamais adhéré et qui même lui ont manifesté leur hostilité.

C'est pour cette raison que la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office, dans sa tâche de sauvegarder l'intégrité de la foi et de la morale au nom et avec l'autorité du Souverain Pontife, réprouve et condamne comme schismatique ce mouvement qu'on appelle frauduleusement « l'Action catholique », et, en même temps, déclare schismatiques et apostats tous les ecclésiastiques et laïcs qui y ont consciemment et volontairement déjà adhéré ou qui y adhéreront, ainsi que les auteurs et promoteurs de ce mouvement. Ils ont encouru et encourront *ipso facto* l'excommunication réservée *speciali modo* au Siège apostolique dont parle le canon 2 314, sans préjudice des autres sanctions du droit canonique dont ils seront frappés dans la suite, si (puisse Dieu l'écarter) ils persévèrent comme contumaces dans la censure.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 20 juin 1949.

PIERRE VIGORITA,
notaire de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Le nouveau document (1).

Le R. P. Cordovani, O. P., maître du Sacré-Palais, a commenté en ces termes le décret du Saint-Office :

Le décret du Saint-Office signale un mouvement trompeur contre la foi catholique et la liberté la plus fondamentale d'un peuple civilisé...

Ce que, ces jours-ci, la presse rapporte sur les événements de Tchécoslovaquie, ne constitue qu'une partie de ce qui se passe de pénible et de choquant dans ce pays, qui a de nobles traditions de vie chrétienne et de civilisation.

Le nouveau journal *Katolicky Noviny* publie un manifeste annonçant la fondation d'une nouvelle « Action catholique », schismatique, anticatholique, asservie au communisme, en opposition avec la hiérarchie. Sur la liste des adhérents figurent, paraît-il, de nombreux prêtres trompés : ils n'ont jamais donné leur nom et protestent contre la tromperie et la ruse des progressistes. Il faut dire que dans les listes des adhérents ayant signé figurent un certain nombre de prêtres morts depuis longtemps. Des émissaires autorisés circulent pour forcer à s'inscrire, intensifiant les pressions sur les individus, parmi les employés, dans les usines, dans les écoles.

Les évêques reçoivent continuellement des protestations contre cette tromperie colossale, des attestations de fidélité toujours renouvelées de la part du clergé et des fidèles.

La Curie archiépiscopale de Prague a été soumise à une perquisition ; le chancelier arrêté. Des policiers montent la garde autour du palais archiépiscopal et interrogent les visiteurs. Un fonctionnaire inspecte le courrier, à son arrivée et à son départ. On contrôle le téléphone.

C'est là persécuter les hommes les plus méritants du pays, tromper et trahir un peuple civilisé et chrétien. Et les auteurs de cette persécution et

---

(1) Cf. *D. C.* du 3 et du 17. 7. 49 (t. XLVI), col. 833 et 923 et suiv.

(2) Traduit du latin (*Osservatore Romano* du 20-21. 6. 49). — Cf. *Acta Apostolicae Sedis* du 2. 7. 49, p. 333.

(1) Traduit de l'italien (*Osservatore Romano*, 20-21. 6. 49).

de cette trahison sont des gens qui prétendent agir au nom et dans l'intérêt du peuple !

L'Eglise catholique vigilante défend la Révélation divine de la foi de ses enfants, mais elle ne contraint personne à embrasser la foi (*ad amplexandam fidem catholicam nemo invitus cogatur :* (Can. 1351), car Dieu veut des adorateurs en esprit et en vérité. Mais les ennemis de l'Eglise, eux, revendiquent une liberté illimitée, même lorsqu'ils agissent au préjudice de leur propre pays et qu'ils violent systématiquement les libertés des autres, même celles qui appartiennent à la personne humaine et sont sacrées pour tout honnête homme.

C'est là un outrage, non seulement à la foi d'un peuple qui veut être catholique, usant de la façon la meilleure de son droit d'adhérer à la vérité connue et aimée, mais à l'intelligence et à la conscience humaine, qu'on trompe en manœuvrant impunément la fraude.

C'est là une *démocratie* qui surpasse les friponneries des absolutismes tyranniques d'hier, qui surpasse en vulgarité et en malice les régimes qui l'ont précédée, et qui met à l'ordre du jour un problème capital pour chaque peuple : un parti peut-il, en plein XXe siècle, exercer impunément des sévices sur un peuple entier, sans que personne puisse ou veuille arrêter la tyrannie manœuvrée et armée ?

Des pages de l'Evangile et des tempêtes de l'histoire affleure toujours cette doctrine qui affirme « que la vérité nous rend libres » et sans la vérité nous nous faisons esclaves par nous. C'est l'Eglise catholique qui a la charge et la défense de la vérité, c'est toujours celle qui défend pour elle et pour tous la liberté des enfants de Dieu.

P. M. CORDOVANI.

Église et regime en Tchécoslovaquie

Trouble renversement des faits et des responsabilités.

Le Gouvernement affirme qu'il défend la liberté religieuse attaquée par les évêques activistes à Prague et à Rome.

L'Osservatore Romano *du 22. 6. 49, publiait sous les titres ci-dessus les lignes suivantes :*

En présence de la recrudescence de la campagne du gouvernement contre l'Eglise catholique en Tchécoslovaquie et surtout en raison du développement d'une mystification qui n'a pas de précédents, même dans les pays où la lutte religieuse a recouru à tous les moyens pour prévaloir, l'archevêque de Prague a tenu à déclarer publiquement qu'il ne signera jamais un accord lésant les principes, les droits, la liberté de l'Eglise.

Cette solennelle déclaration, prononcée dans une des églises les plus chères à la nation, celle du monastère de Strahov, où repose saint Norbert, et dans un moment si grave, à l'heure où la demeure même de l'archevêque est gardée par la police, après la perquisition effectuée dans la Curie et suivie de l'arrestation de deux prêtres, à l'heure donc où la liberté de Mgr Beran semble si précaire aux yeux de tous et à lui même, ainsi qu'il l'a affirmé, cette courageuse déclaration, disons-nous, souligne la nécessité et l'importance des événements de Prague. Elle dévoile, en effet, combien acharnée et dangereuse est l'action des adversaires pour circonvenir l'autorité ecclésiastique et la plier à l'omnipotence communiste de la façon que nous avons décrite et qui correspond bien au caractère particulier de ce secteur de la bataille engagée contre l'Eglise catholique derrière le « rideau de fer ».

On veut « assaillir » l'épiscopat avec les forces catholiques elles-mêmes. On veut faire croire au monde cette évidente fausseté. On veut déclencher un conflit, créer un différend, non pas entre le gouvernement et l'Eglise, mais au sein de l'Eglise elle-même, entre les fidèles et la hiérarchie, entre ceux qui désirent un accord et cette dernière qui résiste et même s'y oppose formellement.

C'est absolument faux. Car, malgré la plus tenace propagande extrémiste destinée à égarer et à berner les catholiques, afin d'amener l'épiscopat à un accord, les catholiques tchécoslovaques, comme ceux de tous les pays, savent et comprennent que les intérêts religieux, la cause de l'Eglise, celle de leur conscience de croyants, sont commis aux évêques, et que précisément ce respect de leur autorité, cette dévotion à leur magistère, cette discipline de confiante obéissance constituent — ainsi que l'a déclaré Mgr Beran lui-même, — la marque de l'unité catholique, au point que celui qui n'en fait pas partie ne peut se dire véritablement catholique ; il servira d'autres aspirations, d'autres buts, d'autres pouvoirs, mais pas ceux de l'Eglise ni de sa hiérarchie.

Intrigues et fraudes.

Les adhésions à ces invitations sont extorquées frauduleusement par une minorité qui prétend tapageusement représenter la majorité.

Et, tout d'abord, on ment sur le but poursuivi : on prétend, en effet, que l'on désire tout simplement la paix entre l'Eglise et l'Etat. But, celui-là, auquel personne ne peut ni ne doit se sentir et se déclarer opposé ; on tait, par ailleurs, que c'est là le vœu pastoral de l'épiscopat lui-même en face de l'intention sectaire du gouvernement de soumettre les évêques à la politique ecclésiastique du régime. En second lieu, les signatures que l'on prétend avoir recueillies ou qui figurent au bas des manifestes ou des messages — presque toutes de prêtres, — ou bien ont été obtenues en recourant à des moyens de corruption ou de contrainte, ou bien sont de personnes déjà mortes, ce qui ajoute à la fausseté la sottise de croire que les évêques ne savent qui est vivant et qui est mort parmi le clergé ; et c'est précisément ce détail qui fait découvrir la tromperie de toute la manœuvre. L'on ne s'aperçoit pas, enfin, que l'appel adressé de cette façon aux évêques, et non au gouvernement, ou « aussi » au gouvernement, ainsi que cela semblait raisonnable et juste aux yeux de quiconque veut passer pour conciliateur entre les parties, vient corroborer, grâce aux noms de catholiques et de prêtres faisant autorité, le mensonge que l'épiscopat est intransigeant, malveillant, opposé à l'entente. C'est bien l'opposé : l'intransigeance, le mauvais vouloir, l'opposition viennent, en Tchécoslovaquie, comme on l'a vu par ailleurs, du gouvernement, qui s'arroge à lui-même ce qui est à Dieu et à l'Eglise, et qui, s'étant fait l'arbitre exclusif, est prêt à la paix, bien plus, l'exige, mais conclue à son propre gré. Souscrire, adhérer à semblables appels, c'est donc trahir ; et cet acte de trahison est commis même

par les quelques personnes qui, inconsidérément, acceptent de le faire, attendu que leurs adhésions deviennent autant de témoignages contre les évêques, comme si c'était eux qui résistaient et s'opposaient à l'Etat, et non pas le contraire.

Ces témoignages qu'on présente à l'intérieur comme de simples invitations à la paix, servent ensuite à faire dire à l'extérieur que les catholiques eux-mêmes, les prêtres eux-mêmes, sentent et admettent que l'épiscopat a tort, et que c'est l'épiscopat qui doit bouger et céder ; non seulement cela, mais encore qu'il ne s'agit pas des catholiques et du clergé, somme toute pas de l'Eglise elle-même, mais uniquement des évêques ; exactement comme en Hongrie où l'on voulait tout ramener à une opposition du cardinal Mindszenty, à des passions et obstinations personnelles et politiques, affaires où la religion n'avait rien à voir ; à quoi encore ? à un cas où le gouvernement, loin de sévir contre la foi et l'Eglise, se voit contraint, et il le fait généreusement, d'intervenir, « pour défendre par tous les moyens la liberté de conscience et de religion, dans le conflit entre fidèles et clergé d'une part, et évêques et Vatican d'autre part. »

1627-1949.

Incroyable, mais vrai. On n'en était jamais venu jusque-là nulle part.

Radio-Prague, poursuivant sa campagne en faveur de ces appels pseudo-catholiques à l'épiscopat, prévenait hier soir les bons fidèles qu'ils ne devaient pas se laisser apeurer par les pressions contraires des évêques, mais qu'il leur fallait persévérer à les rappeler à leur devoir envers la patrie. Car c'est l'épiscopat qui viole la liberté de conscience et de religion, puisqu'il met en garde les fidèles contre le danger de la laisser violer, tandis que c'est le gouvernement qui la protège en insistant pour que les fidèles invitent les évêques *pro bono pacis* à ne pas s'opposer à sa violation !

Bouleversement de faits, de logique, de morale, de bon sens, d'évidences si total et si désinvolte qu'il équivaut à celui qui, entre 1627 et 1630, faisait dire aux envahisseurs saxons et suédois, sur le sol tchécoslovaque et à Prague même, que les malheureux habitants du pays et de la capitale étaient eux-mêmes les provocateurs de cette intervention, à cause de leurs discordes intérieures concernant la religion et la politique.

Et ici l'on pourrait faire l'histoire des précédents de l'actuelle invasion kominformiste dans le domaine de l'Eglise en Tchécoslovaquie ; on verrait alors combien éloquent est le rapprochement historique entre le milieu du XVII[e] siècle et 1949.

Nous pourrions tirer cette histoire de tout ce que nous publions depuis des mois au sujet des douloureux événements qui devaient immanquablement avoir leur tour, après ceux de Roumanie et de Hongrie ; nous y verrions comment, au préjudice de l'Eglise, les choses se sont successivement retournées dans un domaine toujours plus vaste.

Mais les faits de dimanche dernier nous en dispensent ; ils rendent actuel le passé lui-même ; nous en restons comme écrasés. De son côté, l'épiscopat tchécoslovaque sent que le moment est venu encore une fois, la dernière peut-être, de rétablir les choses telles qu'elles sont en réalité, de les redresser, car elles ont été présentées à rebours, de les rappeler à quiconque les a trop vite oubliées et de les renvoyer nettement à la face de ceux qui ne cessent de nous incriminer à leur sujet. C'est ce que nous entendons faire ici, et c'est pourquoi nous entreprenons de réfuter chaque jour cet esprit tendancieux et ces impostures.

L'abbé Plojhar.

*A la suite de l'article qu'on vient de lire, l'*Osservatore Romano *ajoutait les lignes suivantes :*

L'abbé Plojhar a eu la très mauvaise idée de tenir, à Rome même, une conférence de presse, non sur le but de sa présence ici, au Congrès international de la Santé, non sur des questions qui regardent son ministère de l'Hygiène dans le gouvernement tchécoslovaque, mais précisément sur sa position de prêtre, après la suspension *a divinis*, et sur le conflit entre le régime et l'Eglise dans son pays.

Comme tous ses pareils, il a distingué dans sa conscience les devoirs de citoyen et ceux de catholique et de prêtre. Il ne s'est pas aperçu encore, comme tous ses pareils, que lorsque ces devoirs sont en contradiction entre eux, ou bien l'on choisit, ou bien l'on prétend qu'il n'y a pas contradiction, ce qui veut dire qu'on a deux consciences ; et lorsqu'un homme commence à avoir plus d'une conscience, ou bien il n'est pas *compos sui*, ou bien il n'est pas un homme droit.

L'opinion publique est à même, après les nombreuses déclarations de Plojhar, de dire dans quelle catégorie il faut le classer.

Il a dit que comme « prêtre et catholique il a ses devoirs envers le Pape, mais aussi des devoirs envers son gouvernement et qu'il a son opinion politique à laquelle il ne renonce pas ». Que, parmi les devoirs envers son gouvernement, Plojhar comprenne celui de ne pas renoncer à ses opinions politiques, c'est une chose qui concerne l'idée conformiste de la liberté d'opinion, et en particulier le sens de son indépendance ; qu'ensuite ses devoirs de catholique et de prêtre envers le Pape, envers l'Eglise et le magistère de l'Eglise, ne comprennent pas l'opinion qu'il qualifie de politique, tout cela est démenti par le fait qu'il professe, en matière d'opinion politique, des doctrines condamnées par les papes et par l'Eglise, parce que, contraires aux principes chrétiens, matière religieuse celle-là, et non politique, au sujet de laquelle aucun catholique et, à plus forte raison aucun prêtre, ne peut s'en remettre à son gouvernement.

Plojhar a déclaré que sa suspension *a divinis* est due au fait d'avoir participé au gouvernement actuel. Ce n'est pas exact : à trois reprises, à des dates différentes, antérieures aux dernières élections en Tchécoslovaquie, l'épiscopat a prévenu prêtres, fidèles et opinion publique qu'aucun prêtre ne pouvait être candidat et élu au Parlement, sans autorisation préalable de l'autorité ecclésiastique ; il a également menacé de « suspension » quiconque désobéirait.

Plojhar n'a donc pas été « suspendu » parce que député, parce que ministre, parce qu'il fait partie du gouvernement actuel, mais parce qu'il a accepté la candidature et l'élection de député, au mépris de l'avertissement épiscopal, et a fait fi de la grave sanction qui le frappait, même s'il n'était pas élu, et par conséquent ni député ni ministre.

Plojhar a affirmé que le Saint-Siège a violé,

par la nomination de l'archevêque d'Olmutz, le *modus vivendi* de 1928 avec la République, bien que, « généreusement », le gouvernement ne s'y opposât pas. Mais Plojhar sait parfaitement que le *modus vivendi* a été tellement violé au préjudice de l'Eglise tchécoslovaque et du Saint-Siège que ce dernier n'avait pas de raison de se sentir obligé au sujet de cette nomination archiépiscopale ; aussi, le gouvernement, « bien avisé », ne s'y opposa pas, afin de ne pas s'entendre rappeler toutes les infractions passées.

Enfin, Plojhar a dit que le gouvernement est rempli de bienveillance pour le Vatican ; qu'il n'existe pas de conflit entre ce dernier et le gouvernement, mais entre le Vatican, les évêques et les fidèles tchécoslovaques ; que les relations entre le Vatican et Prague sont absolument normales...

L'opinion publique, disions-nous, peut donc appliquer à Plojhar celui de deux *aut aut* (divagation ou mauvaise foi), termes qui semblent définir parfaitement sa mentalité ; sans qu'il soit nécessaire d'ajouter que dans l'actuel conflit, et même en ce qui concerne les prêtres incarcérés, il a parlé comme un « activiste » quelconque du kominform, quand il a affirmé qu'il s'agit de phénomènes de la réaction capitaliste, laquelle cherche et trouve son rempart dans la hiérarchie.

La persécution religieuse en Tchécoslovaquie

Depuis la libération jusqu'au coup d'Etat de février 1948, la situation religieuse en Tchécoslovaquie était à peu près satisfaisante, du moins en Bohême et en Moravie. L'attitude des catholiques sous l'occupation, la fraternité née de la résistance, ainsi que des raisons tactiques, y étaient pour quelque chose.

Le 11. 12. 1945, le Dr Benès reçut une délégation du clergé morave, venue lui affirmer son loyalisme. Dans sa réponse, le président déclarait notamment :

Je me rends parfaitement compte de l'attitude patriotique du clergé catholique pendant la guerre, des souffrances que beaucoup d'entre eux ont endurées dans des camps de concentration et du fait qu'ils ont accompli leur devoir patriotique. Je sais aussi que vous connaissez mes idées politiques d'avant-guerre, et que vous savez ce qu'elles ont été durant la guerre et ce qu'elles sont maintenant. Je suis resté ce que j'ai toujours été et ce que je veux rester à l'avenir : inflexiblement attaché à la liberté de croyance et de religion, défenseur de la tolérance, de l'objectivité et de la liberté des convictions tant religieuses que politiques. C'est dans cet esprit, je le crois, que la République continuera de travailler, et tout citoyen catholique de la République et le clergé catholique peuvent envisager avec confiance le développement ultérieur de la situation dans notre nation et notre Etat.

La Tchécoslovaquie compte deux sièges archiépiscopaux : Prague (Bohême), avec trois suffragants, et Olomouc (Moravie) avec un suffragant ; les sièges épiscopaux de Slovaquie, qui dépendent directement du Saint-Siège ; une administration apostolique. Depuis la guerre, la Carpathorussie fait partie de l'Union soviétique.

Sur les quelque 8 millions d'habitants de Bohême et de Moravie, 65 à 70 pour 100 sont catholiques, 15 pour 100 protestants et 10 pour 100 font partie de l'Eglise nationale tchèque. Sur environ 3 400 000 habitants, la Slovaquie compte 83 pour 100 de catholiques et 15 pour 100 de protestants.

Pour qu'on puisse se faire une idée de la situation religieuse en Tchécoslovaquie dans les premiers temps après la libération, nous donnons ci-après la traduction des parties essentielles d'un article paru dans la revue suisse *Orientierung* (Zurich) du 31. 3 et du 15. 4. 1947, sous le titre : « L'Eglise catholique dans le nouvel Etat tchécoslovaque ». Cependant, il faut remarquer que, même à l'époque, ce rapport paraissait trop optimiste, dans ce sens qu'il semble ignorer certains symptômes et le danger que recélait l'infiltration des communistes dans tous les organismes et leur occupation des postes de commande.

L'Église catholique en Tchécoslovaquie au début de 1947.

[...] Parmi les partis autorisés, c'est le parti populaire qui est, dans la partie tchèque du pays (Bohême, Moravie, Silésie), le représentant légitime des intérêts catholiques sur le terrain politique ; cependant, on trouve également des catholiques positifs et pratiquants dans le parti « national-social », de tendance libérale, appelé généralement parti Benès. Dans la partie slovaque du pays, les catholiques ont conclu, avant les élections de mai 1946, un accord avec le parti démocratique, qui était jusque-là de tendance principalement protestante ; depuis lors on peut donc considérer que ce parti représente également les intérêts catholiques dans le Parlement tchécoslovaque. A vrai dire, la collaboration entre catholiques et protestants dans le cadre de ce parti démocratique laisse encore à désirer sous bien des rapports.

Église et État

Au commencement de l'année 1947, la situation de l'Eglise et des catholiques en Tchécoslovaquie se présente à peu près de la façon suivante. La Tchécoslovaquie entretient des relations régulières avec le Saint-Siège. Après que le siège de Prague eut été vacant pendant cinq ans, a eu lieu fin 1946 la nomination d'un archevêque dans la personne de Mgr Dr Joseph Beran, un des martyrs de la nation tchèque, interné par les Allemands à Dachau comme déporté politique. L'Etat observe une attitude positive à l'égard de la religion catholique : on donne l'instruction religieuse à l'école, conformément aux lois, et, à l'exception des régions-frontières en Bohême et en Moravie, où l'émigration de la population allemande a provoqué certains vides, la situation religieuse dans la paroisse, l'école et la famille n'est pas plus mauvaise, dans certaines régions, elle est même meilleure qu'en 1938. En Bohême et en Moravie, les écoles, tenues par des religieux, que les Allemands avaient fermées pendant l'occupation, ont été rouvertes à l'automne de 1945. En Slovaquie, ces écoles avaient joui, pendant l'existence du soi-disant Etat slovaque indépendant, de la faveur officielle ; celle-ci leur est devenue fatale après l'effondrement de l'Allemagne, dont cet Etat slovaque a été l'allié. Elles furent nationalisées ; les évêques ne cessent d'en réclamer la restitution. L'Action catholique peut, dans toute la Tchécoslovaquie, travailler sans aucune entrave et rénover

ses cadres. La « Caritas » catholique, qui est commune aux deux Etats et qui dépend directement des évêques, constitue l'un des facteurs les plus vivants de l'Action catholique. Elle s'exerce avec la même efficacité sur le terrain social et sanitaire et constitue par là-même un apostolat de valeur.

La vie religieuse.

Pendant l'occupation allemande, il était interdit aux ordres d'hommes et de femmes, ainsi qu'aux Congrégations établis en Bohême et en Moravie d'admettre des postulants et des novices. C'est pourquoi le problème du recrutement est devenu très critique. Aujourd'hui, on annonce de partout une floraison de nouvelles vocations, bien qu'à vrai dire leur nombre ne soit pas toujours suffisant. Comme première fondation dans la Tchécoslovaquie nouvelle, il faut mentionner la restauration du deuxième Ordre purement contemplatif, des Dominicaines cloîtrées ; les postulantes ont déjà pris possession de leur couvent à Velke Brezno, en Bohême septentrionale. Depuis l'époque de Joseph II, cet Ordre avait été interdit sur tout le territoire de l'Autriche d'alors.

Pour remédier au *manque de prêtres* — et par le fait même à celui de professeurs d'instruction religieuse, — on organise des cours de religion pour former des auxiliaires laïques, destinés à seconder le clergé dans son apostolat. Récemment, le Centre de pastorale de l'archidiocèse de Prague a organisé un de ces cours dans le Séminaire archiépiscopal du même diocèse, sur le thème : « La personne de Jésus-Christ et l'Eglise du Christ. »

Le *Studium catholicum*, une sorte d'Université populaire ou de cours du soir, placé sous le signe du Christ, connaît à Prague un développement remarquable. Né pendant la guerre, sur l'initiative du prédicateur et auteur praguais bien connu, le R. P. Dr Jan Evangelista Urban O. F. M., et rouvert après la guerre, ce *Studium* réunit tout un groupe d'hommes de science, de philosophes, de médecins, d'architectes, d'artistes et d'universitaires. Les auditeurs et les collaborateurs du *Studium catholicum* fondent sur la vie de la foi leur activité scientifique. Le *Studium catholicum* de Prague veut devenir un foyer de chercheurs et d'étudiants qui vivent de la foi, afin de réaliser ainsi le désir de ses fondateurs : être un maillon spécifiquement tchèque dans la chaîne des autres Instituts scientifiques catholiques.

En janvier 1947, la *Ligue catholique des universitaires tchèques* a fêté ses quarante ans d'existence. La Ligue groupe les milieux, qui combattent activement l'identification de « moderne » avec « athée » et qui veulent coopérer comme citoyens et comme intellectuels à la construction d'un monde chrétien. Constatation consolante : la Ligue compte actuellement quatre fois plus de membres qu'avant la guerre.

La province tchèque des *Jésuites* se remet heureusement des coups qu'elle a subis. Elle compte actuellement à nouveau douze novices, quatorze étudiants en philosophie et huit en théologie, dont quelques prêtres. Les *Bénédictins* tchèques, dont le célèbre monastère Emaus, à Prague, a été détruit lors d'un bombardement américain, ont lancé une grande campagne pour la reconstruction de l'Eglise et du monastère. Les *Salésiens* qui, en Tchécoslovaquie comme partout ailleurs dans le monde, exercent une activité extraordinairement heureuse, surtout parmi la jeunesse masculine, la banlieue des villes industrielles, viennent de fêter, à Ostrava, la troisième ville de Tchécoslovaquie, le 20e anniversaire de leur activité dans le pays, avec la participation empressée de la population. Les *Dominicains* ont repris leurs « Semaines universitaires ». Lors de la dernière Semaine universitaire, à Prague, à l'automne de 1946, le Dr Stransky, ministre de l'Enseignement, catholique pratiquant, fut parmi les orateurs. Il donna un exposé remarquable et pertinent sur l'incrédulité. Au scolasticat d'Olomouc (Olmütz), on a récemment fêté l'arrivée de douze Dominicains yougoslaves, dont le poète croate bien connu, le R. P. Raymund Kepareo, O. P. Ils continueront, en Tchécoslovaquie, les études interrompues dans leur patrie.

Les publications *religieuses* refleurissent en Tchécoslovaquie. Il faut signaler spécialement : la revue culturelle *Vysehrad*, publiée à Prague ; les revues des Dominicains *Na hlubinu* (En profondeur) et *Filosoficka revue* (Revue philosophique) ; les revues des Jésuites, *Hostynskézpravy* (Echos de Hostyn) et *Apostolat sv. Cyrila a Metodeje* (L'apostolat des saints Cyrille et Méthode). La revue bimensuelle de la « Caritas » catholique tchécoslovaque, *Charita*, occupe une place particulière. On y trouve toujours une abondance d'idées vraiment chrétiennes sur les questions sociales et les œuvres de charité. En Slovaquie, il faut mentionner surtout la nouvelle revue mensuelle catholique *Verbum*, qui paraît à Kosice, et les deux revues des Dominicains *Smert* (Orientation) et *Svaty ruzenec* (Le saint Rosaire).

L'*Action catholique* manifeste également en Slovaquie une grande activité. A Bratislava, on a ouvert récemment dans la maison Saint-Ladislas un nouveau centre social catholique. Lors de l'inauguration a pris la parole, outre le curé de la ville, M. Bosdech, le démocrate catholique slovaque, le Dr Piotor, ministre des Transports dans le gouvernement tchécoslovaque ; il fit ressortir particulièrement les grandes possibilités des catholiques slovaques dans l'Etat tchécoslovaque ressuscité et les grandes tâches qui les y attendent. A cette occasion, l'auteur dominicain, le R. P. Dr Silvester Braito, d'Olomouc (Olmütz), prononça également une allocution très remarquée, qui fut particulièrement bien accueillie, sur la nécessité d'une collaboration tchécoslovaque plus intense, pas encore suffisamment réalisée (1).

Tchèques et Slovaques.

Cette collaboration entre Tchèques et Slovaques, unis par le lien de la même *Una Sancta*, est l'une des tâches qui s'imposent avec le plus d'urgence aux catholiques tchécoslovaques. Il est à espérer qu'on réussira bientôt à régénérer cette affinité entre Tchèques et Slovaques à partir précisément de l'esprit de l'Eglise. Car ces deux peuples, de même race, entre lesquels seule une évolution politique divergente de plusieurs siècles a creusé un fossé, ont comme seule ressource de vivre ensemble et de coopérer, si l'on ne veut pas que la Slovaquie tombe sous l'empire de l'Union soviétique. Le président Benès l'a déclaré formellement au milieu du mois de février, lors d'une réception de l'Association tchécoslovaque. Les deux principaux hebdomadaires de l'Action catholique de langue tchèque et de langue slovaque, le *Katolik*, de Prague, et la *Katholicke Noviny*, de Bratislava, ne cessent, depuis des semaines, de discuter de ces problèmes ; et chaque fois ils sont obligés de constater qu'il existe encore beaucoup de divergences d'ordre sentimental entre catholiques tchèques et slovaques. En effet, le *Katolik*, de Prague, dirigé par le Dr Adolf Kajpr, S. J., ne manque pas de critiquer l'attitude politique d'une partie des catholiques slovaques pendant les années d'avant-guerre et au cours de la guerre. Cependant, la *Katolické Noviny* de Bratislava ne cesse de demander de la compréhension pour la situation et le caractère particuliers de la Slovaquie.

A la suite de la colonisation des régions-frontière de Bohême et de Moravie, évacuées par la population allemande, il y a également beaucoup

(1) Olomouc est situé dans la partie tchèque du pays. Le R. P. Silvester Braito est d'origine tchèque. (*N. D. L. R.*)

de Slovaques qui s'établissent dans ces contrées et y entretiennent des rapports étroits et amicaux avec les Tchèques. Cela vaut certainement mieux que toutes les discussions. Et quand on lit que des ouvriers tchèques et slovaques d'une usine de Liberec (Reichenberg) ont fait une quête commune pour la construction d'une église catholique sur le calvaire de Bratislava, on ne peut que se réjouir d'une telle solidarité catholique dans leur milieu de travail commun et dans une ambiance exempte de slogans politiques.

Du 23 avril au 24 août de cette année, on porte les reliques du premier archevêque de Prague, saint Adalbert (*Vojtech*, en tchèque) en procession solennelle à travers tout le pays.

On s'attend à ce que ces fêtes contribuent grandement à unir davantage les catholiques tchèques et slovaques.

Les catholiques et les orthodoxes.

La Tchécoslovaquie ne cesse d'être du plus haut intérêt pour le catholicisme du monde entier pour une autre raison encore : en tant que centre de « l'unionisme », c'est-à-dire des efforts faits en vue de la réunion des frères séparés de l'Eglise d'Orient avec Rome. On sait que Velehrad en Moravie, siège légendaire du saint évêque Méthode, apôtre des Slaves, est un centre particulièrement approprié à ces efforts. Depuis 1907 s'y tiennent régulièrement des congrès de théologiens catholiques et orthodoxes, lesquels ont repris dès la fin de la guerre. Le Pape Pie XII a envoyé sa Bénédiction spéciale au nouveau congrès, qui eut lieu en 1946. Lors du dernier congrès, on a insisté surtout sur l'affinité de la prière liturgique dans l'Eglise catholique et l'Eglise orientale séparée ; et on a souligné l'importance de cette prière comme facteur d'unité et partant de réunion. A la suite des transferts de populations des dernières années, il y a également beaucoup de fidèles de rite grec-catholique uni qui ont changé de résidence. Le diocèse grec-catholique de Presow (Slovaquie orientale) s'étend, maintenant que beaucoup de ses diocésains se sont établis jusque dans les territoires évacués de la Bohême orientale, sur toute la Tchécoslovaquie. Ce diocèse est pour l'Eglise de la plus haute importance ; car il est — si l'on fait abstraction de l'Union soviétique et de la Yougoslavie — le seul diocèse grec-catholique d'Europe où soit en usage, comme la langue liturgique, le vieux-slave. S. Exc. Mgr Pavol Gojdic, évêque du diocèse de Presov, a demandé naguère à Rome la nomination d'un évêque auxiliaire, afin de pouvoir faire face aux obligations pastorales de ce diocèse, dont l'étendue a considérablement augmenté. C'est Mgr Dr Vasil Hopko, professeur de théologie morale à la Faculté de théologie de Presov, ancien administrateur de la paroisse grec-catholique de Prague et rédacteur de la revue uniate *Blahovistnik*, qui a été nommé auxiliaire.

Mgr Joseph Beran.

Il convient de donner quelques détails sur Mgr Beran, archevêque de Prague, qui joue un rôle prépondérant dans la résistance que l'Eglise en Tchécoslovaquie oppose aux tentatives en vue de la séparer de Rome et de la soumettre au régime.

Fils d'un instituteur de campagne, il est né à Plzen (Pilsen), le 29. 12. 1888. Après avoir fait ses études à Rome, il fut ordonné prêtre en 1911. Au début de la guerre, l'actuel Mgr Joseph Beran était professeur de théologie morale à l'Université Charles IV et *magister spiritualis* au Grand Séminaire. Dans ses conférences, il enseignait à ses auditeurs à ne pas désespérer de la patrie ; il s'opposa à la réquisition de l'église du Séminaire par les Allemands ; malgré l'interdiction faite par ces derniers de prêcher en tchèque, il fit dans une église du faubourg de Dejvice un sermon dans cette langue à l'occasion d'un service de *Requiem* pour des officiers tchèques déportés (1).

En quittant l'église, il fut arrêté et conduit à la prison de Pankrac. Pankrac n'était pas seulement utilisé, à l'époque, comme maison de réclusion, mais aussi comme lieu d'exécution et de torture pour les patriotes tchèques. Mgr Beran réussit à obtenir des autorités de la prison la permission d'administrer les derniers sacrements à ses codétenus condamnés à mort.

Mais l'activité de Beran dans la prison n'eut pas l'heur de plaire aux Allemands et, quelques mois plus tard, en septembre 1942, il fut transféré à Dachau. On n'y tint aucun compte de sa dignité sacerdotale. Il devait balayer, jour après jour, les avenues du camp. C'est seulement après un sérieux accroc de santé, qu'on lui donna du travail dans un laboratoire chimique.

En l'été de 1943, une grave épidémie de dysenterie sévissait à Dachau. Beran ne fut pas épargné, mais sa constitution de fils de paysans résista au mal, et, quatre semaines plus tard, maigre comme un squelette, il faisait partie d'une équipe de tricotage. Peu après, on l'employa au bureau du camp ; il en profita pour faire parvenir clandestinement en Bohême des renseignements tirés du fichier et informer ainsi des milliers de femmes et de mères du lieu de séjour et du sort de leurs maris et de leurs fils. Mais il dut bientôt cesser son activité au bureau pour faire partie d'une équipe chargée de planter des pommes de terre.

Après la libération du camp par les Américains, en mai 1945, il put enfin, en guenilles et très affaibli, regagner son pays.

Les nombreux déportés qui ont connu Beran soit à Theresienstadt (Terezin), soit à Dachau — et parmi eux il y a beaucoup de communistes, — ont gardé un souvenir vivace, non seulement de l'humanité et de la bonté profondes de cet homme, mais aussi de son courage et de son audace. Ainsi un communiste tchèque, le Dr Vojtech Bincak, écrit dans son livre *Souvenirs de Dachau* : « Le Dr Josef Beran était un des caractères les meilleurs et les plus nobles que j'aie connus au camp. Toujours prêt à rendre service à un camarade de déportation, il n'hésitait pas à partager avec d'autres sa maigre ration ; il a même donné sa couverture à un compagnon de baraque malade. Un jour qu'il fut surpris à donner un morceau de pain à un déporté juif, il fut frappé en plein visage par un gardien dénaturé. Mais ni les coups ni les punitions ne pouvaient empêcher Beran d'aider de toutes les manières ses compagnons de misère. »

Le Vatican, qui ne voulait pas sanctionner le protectorat instauré par les Allemands, n'avait pas nommé de successeur au cardinal Kaspar, archevêque de Prague, mort en 1941.

La nomination de Mgr Beran, le 4 novembre 1946, après de laborieuses négociations, fut bien accueillie en Tchécoslovaquie. Dès le 14 novembre, le président de la République, M. Edouard Benès, remit au nouvel archevêque la croix de guerre et l'Ordre du Mérite militaire.

Les journaux communistes ont fait maintes fois l'éloge de Mgr Beran. Ainsi le *Rude Pravo* (Le Droit rouge), organe du parti communiste tchécoslovaque, écrivait encore en février 1948 :

Ce n'est point un noble autrichien qui détient aujourd'hui la dignité d'archevêque tchécoslovaque,

(1) Le texte suivant est traduit de l'hebdomadaire suisse *Die Weltwoche* du 24. 6. 49.

mais un simple homme du peuple, un Tchèque, qui a subi les souffrances d'un emprisonnement politique dans son noble corps, un ennemi du fascisme, un ami personnel de beaucoup de nos meilleurs camarades qui détiennent aujourd'hui des postes très importants dans notre jeune démocratie populaire.

Il est hors de doute que le nouvel archevêque a, dès le début, fait preuve de son désir de conciliation, d'union et de justice sociale.

Le climat.

Dans un article de *La France catholique* du 8. 7. 1949, François Honti tire un parallèle entre l'attitude du cardinal Mindszenty et de Mgr Beran, attitude identique dans le fond, mais différente quant aux modalités, ce qui s'explique par la différence de la situation religieuse dans les deux pays. Nous en reproduisons le passage suivant :

Pendant le grand assaut communiste contre l'Eglise catholique, qui avait précédé l'arrestation du cardinal Mindszenty, on vit la propagande du gouvernement de Budapest opposer l'attitude du clergé tchèque, présentée comme conciliante et démocratique, à celle du clergé hongrois, taxée de réactionnaire. L'exemple tchèque était invoqué pour faire croire qu'une coopération entre l'Eglise catholique et la « démocratie populaire » était parfaitement possible et que si elle ne pouvait s'établir en Hongrie, la faute n'en revenait pas aux communistes, mais à l'esprit rétrograde et au mauvais vouloir de certains princes de l'Eglise, et principalement de leur chef, le cardinal Mindszenty. Et de citer comme le symbole de la bonne entente des milieux catholiques et du gouvernement tchèques, le *Te Deum* célébré par Mgr Beran, archevêque de Prague, lors de l'avènement du président Gottwald.

❄

C'était là simplifier de façon abusive un problème complexe et déformer la vérité dans un dessein de propagande. Cependant, il est certain que les conditions locales, les faits de l'histoire et le tempérament des dirigeants ne manquent pas d'influer sur la manière de réagir des catholiques de l'Europe centrale et orientale en face de la pression communiste. Si les principes et les règles essentiels du catholicisme sont partout les mêmes, l'action de ces organismes représentatifs dépend dans une certaine mesure de contingences locales et personnelles. Il en a été nécessairement ainsi dans les luttes menées par les catholiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie pour leurs droits et leur liberté. Les traditions hongroises antirusses, les violences commises par les soldats rouges, la force du catholicisme hongrois et son caractère personnel, tout devait inciter le primat de Hongrie à prendre, dès le début, une attitude résistante à l'égard de la « démocratie populaire » ; en Tchécoslovaquie, les circonstances et ses propres dispositions conseillaient à Mgr Beran de faire preuve de souplesse en vue d'arriver à un accord avec le gouvernement.

❄

La situation de l'archevêque de Prague est loin d'être aussi forte dans son pays que celle de l'archevêque d'Esztergom en Hongrie. Celui-ci, en tant que prince-primat, est le chef hiérarchique de tout le catholicisme hongrois, tandis que l'autorité du primat de Bohême ne s'exerce en droit que sur cette province et ne s'étend ni sur la Moravie ni sur la Slovaquie. En outre, les Tchèques ont été, de tous les peuples de l'Europe centrale, le plus touché par l'athéisme, de sorte que si la proportion des catholiques est, selon les statistiques, importante parmi eux (68 pour 100), le nombre des pratiquants y est bien plus réduit qu'en Hongrie. A cet égard, le catholicisme tchèque a beaucoup souffert de l'influence de certains hommes politiques, dont les principaux étaient les fondateurs mêmes et les deux premiers présidents de la République tchécoslovaque : Masaryk et Benès.

Dans la conception de ces deux personnalités, le catholicisme s'identifiait politiquement à la domination honnie des Habsbourg et leur apparaissait comme un principe antinational ; Masaryk, né catholique, s'était, à la fin du siècle dernier, converti au protestantisme, mais ne pratiquait, en fait, aucune religion. D'une intelligence souple, il évolua dans la dernière période de sa vie, et, selon le témoignage de Czapek, se tourna de plus en plus vers la religion, alors que Benès demeura figé dans son athéisme.

La création de la République tchécoslovaque fut suivie de la reconstitution de la secte des « frères de Bohême » et de la fondation d'une Eglise nationale tchécoslovaque, détachée de Rome ; quelques dizaines de prêtres catholiques se laissèrent entraîner par ce mouvement, soutenu par les milieux officiels ; cependant, l'ensemble des protestants ne dépassait pas 20 pour 100. L'irréligion, à cette époque, gagna du terrain et ce ne fut que grâce à l'action du parti populaire que l'Eglise put maintenir ses positions essentielles : bien que ne constituant qu'une minorité dans le Parlement, ce parti n'en était pas moins dans l'émiettement des partis politiques une force avec laquelle il fallait compter au sein de la coalition gouvernementale. La région industrielle de l'Ouest se signalait particulièrement par une désaffection progressive de la religion, tandis que le Sud de la Moravie manifestait le plus d'attachement à la foi ancestrale. [...]

Les faits.

Le 20 février 1948, les ministres non communistes du gouvernement démissionnent pour protester contre le noyautage de la police par les communistes. Cinq jours plus tard, le président Benès accepte, sous la pression communiste, cette démission. M. Gottwald annonce aussitôt la formation d'un gouvernement dans lequel les communistes détiennent 14 portefeuilles sur 22, avec tous les postes-clés. M. Gottwald assume la présidence du Conseil. Aussitôt, des « Comités d'action », créés dans les ministères, les usines et les bureaux entreprennent un vaste mouvement d'épuration. De nouveaux livres scolaires sont publiés, et M. Nejedly, ministre de l'Education, avertit le personnel enseignant que « l'enseignement doit être politique ». Les partis politiques non communistes sont épurés et mis au pas.

Aux mois de février et de mars, la presse et la radio lancent des attaques systématiques contre l'Eglise et le Vatican. Toute réunion de jeunesse catholique en dehors des églises est interdite. Le 4 mars, une conférence épiscopale se réunit à Brno, à l'issue de laquelle une déclaration, définissant l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du nouveau régime, est transmise au ministre de la Justice, le Dr Alexei Cepicka. Pour le contenu de cette déclaration, voir plus bas, Dossier n° I, 2.

Malgré la pression exercée sur l'épiscopat pour faire admettre la candidature de l'abbé Plojhar, l'épiscopat interdit aux prêtres de participer à la campagne électorale de mai. Le 7 juin, le président Benès donne sa démission. M. Clément Gottwald lui succède et M. Zapotocky forme le nouveau gouvernement. Le 15 juin, une délégation d'évêques rend visite au nouveau président de la République et l'assure que l'Eglise et les catholiques rempliront

leurs devoirs envers l'Etat. M. Gottwald répond à ce geste d'apaisement en assistant au *Te Deum* chanté sur sa demande à la cathédrale Saint-Guy pour son élection, et pour demander la bénédiction de Dieu sur la République. Mgr Beran déclare à cette occasion qu'il ne saurait refuser une demande de prières et que dans ces temps troublés la prière est particulièrement nécessaire. Mais il ajoute : « Je rappelle cependant avec insistance que l'Eglise ne souscrit pas aux opinions que professent sur le monde certaines tendances et certains mouvements. » Un communiqué officieux de la présidence fait savoir que le président, « en entrant dans le lieu saint, a voulu exprimer son respect de la tradition nationale » et « manifester son intention de respecter pleinement la mission morale et spirituelle de l'Eglise dans la mesure où celle-ci collaborera avec le gouvernement de Front national à l'édification de l'œuvre de reconstruction du pays ».

Entre temps, l'abbé Plojhar, qui avait passé outre à l'interdiction de son archevêque de participer à la campagne électorale et était entré dans le gouvernement comme ministre de la Santé publique, est frappé de suspense.

Le 27 juin, on proclame la fusion des partis social-démocrate et communiste. Fin juin également, la nationalisation des écoles est votée. Les journaux catholiques disparaissent ou sont transformés l'un après l'autre, parfois en gardant leur titre. L'Action catholique est mise dans l'impossibilité d'exercer son activité.

Devant les mesures et les menées antireligieuses qui ne cessent de s'aggraver, une délégation de l'épiscopat se rend, le 19 janvier 1949, auprès du président de la République ; à la suite de cette visite, des négociations entre des représentants de l'épisccopat et du gouvernement s'ouvrent le 17. 2. 1949. Les représentants du gouvernement demandent comme condition préalable une nouvelle déclaration de loyalisme à l'égard de l'Etat. Pour plusieurs raisons, notamment parce que des déclarations dans ce sens avaient déjà été faites, les négociations s'arrêtent sur ce point en attendant une conférence de l'épiscopat qui a lieu les 22 et 23 mars, à Dolny Smokovec, en Slovaquie. Mais au cours de cette conférence on découvre un microphone dissimulé sous un radiateur ; édifiés sur la bonne foi du gouvernement, les évêques interrompent la conférence.

Le 29 avril 1949, Mgr Beran adresse au président de la République une lettre dans laquelle il retrace l'histoire de la crise actuelle et les motifs de l'interruption des négociations ; il y énumère les principaux faits « qui font manifestement partie d'un plan préconçu, soigneusement mené à bonne fin, et qui visent à une graduelle limitation de la liberté religieuse... Les mesures prises jusqu'à présent ne constituent que la phase préparatoire du coup final ». Voir le texte de cette lettre plus bas, Dossier n° I.

Cette lettre, comme les autres signées par Mgr Beran, se distingue par la netteté de l'exposé : des faits, pas de phrases. Nous pouvons donc nous contenter d'indiquer les grandes lignes et pour les détails renvoyer au dossier publié ci-après.

Le gouvernement ne s'est pas contenté de supprimer pratiquement la presse catholique et d'empêcher les évêques de faire parvenir normalement leurs directives au clergé et aux fidèles. Le ministère de l'Education nationale commence la publication d'un *Bulletin du clergé catholique* (*Vestnik K~olickeho Duchovenstva*) qui donne des informations tendancieuses au clergé, notamment en matière législative, et tend à substituer les directives gouvernementales à celles de l'épiscopat. Le 17. 5. 49, l'épiscopat, par l'intermédiaire de Mgr Beran, fait parvenir une protestation à M. Nejedly, ministre de l'Education. Le texte de cette lettre est reproduit plus loin. Voir Dossier n° II.

Le même jour, il envoie un avertissement à M. Petr, ministre des Transports, catholique, président du Parti populaire, qui s'est rendu complice des mesures antireligieuses du gouvernement. Mgr Beran lui rappelle que l'ancien parti catholique est utilisé actuellement pour arriver à la formation d'une nouvelle Eglise « catholique », séparée de Rome. Voir Dossier n° III.

Dans une lettre du 28 mai, Mgr Beran met le clergé clairement en face de la situation et, devant la confusion existante, menace des peines ecclésiastique ceux qui coopéreront à l'action antireligieuse en cours. La lettre signale plusieurs faits récents et met en garde contre certaines roueries susceptibles d'induire en erreur le clergé et les fidèles ; elle les met en garde notamment contre un « Comité d'Action catholique » qui se prépare et qui est tout, sauf catholique. Voir *infra*, Dossier n° IV.

Le 5 juin, jour de la Pentecôte, au cours d'un sermon dans la cathédrale Saint-Guy, Mgr Beran déclare notamment :

> La seule Eglise véritable fondée par le Christ est dirigée par le Pape et ses évêques [...] Ne croyez rien de ce qui est dit ou écrit de contraire. Ne vous laissez pas induire en erreur par ceux qui parlent en termes colorés et peignent un tableau des plus persuasifs d'autres Eglises et d'autres autorités. Ces Eglises ne sont pas les Eglises du Christ et elles n'ont rien de commun avec le Pape et les évêques. Aucune Eglise réelle ne peut exister sans eux. Aussi, priez Dieu qu'il vous accorde l'aptitude de trouver la vraie vérité et la force de ne pas vous en écarter. Puissent notre pays et le monde trouver la paix du Christ et vivre en elle pour toujours.

Nouvelle mise en garde contre le soi-disant Comité d'Action catholique dans une lettre au clergé datée du 7 juin. Le Comité est condamné comme schismatique. Voir le Dossier n° V.

Le 10 juin, les autorités de Prague annoncent la formation dudit Comité national d' « Action catholique ». Créé en dehors de la hiérarchie, il se compose de 60 membres, parmi lesquels le secrétaire du Parti populaire, ancien parti catholique, 11 députés et plusieurs professeurs d'Université. Le Comité se donne pour tâche d'envoyer des délégations ou des messages aux évêques, leur demandant de reprendre les négociations avec l'Etat.

Bien plus, le Comité de ce nouveau groupement dans l'appel qu'il a lancé aux fidèles, souligne notamment que « les droits de l'Eglise seront respectés, ainsi que la liberté religieuse, sous le régime actuel », et que « l'échec des pourparlers entre l'Eglise et le gouvernement a été provoqué par l'épiscopat ». Il affirme son attachement à l'Eglise et au Pape « dans le domaine de la foi et de la morale », tout en ajoutant que « cela ne saurait signifier indifférence à l'égard des brûlants problèmes sociaux d'aujourd'hui ».

L'appel précise, en outre, que l' « Action catholique » a pour but d'accroître la collaboration entre les fidèles et les prêtres, d'assurer l'éducation religieuse des enfants, de développer la presse catho-

lique et d'intensifier l'action de l'œuvre de bienfaisance *Caritas*.

Les informations officielles rapportent que des milliers de messages de félicitations sont déjà parvenus au nouveau Comité de toutes les régions du pays, émanant de collectivités d'ouvriers, de soldats, d'universitaires et du personnel de *Caritas*.

Voir plus bas l'article de la revue *Die Furche*, qui donne quelques extraits du manifeste de la nouvelle Action catholique. Deux jours après la fondation de cette dernière, le Dr Antonin Mandl, le secrétaire de la véritable Action catholique fut arrêté.

Le 17 juin, le nouveau Comité d'Action catholique tient une réunion au cours de laquelle M. Pujman, metteur en scène du Théâtre national, est élu président, et M. Vojtech Torok, membre du Parlement, secrétaire général. Le nombre de prêtres et de fidèles qui avait adhéré au mouvement serait alors de 1500. « Par contre », constate le communiqué publié à l'issue de la réunion, « les évêques n'ont pas répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et c'est pourquoi une délégation du Comité ira leur exprimer verbalement, non seulement le programme du nouveau groupement, mais aussi le retentissement de cette action dans le pays ».

Le même jour paraît le premier numéro des *Nouvelles catholiques*, avec, en première page, une lettre de remerciement du président Gottwald à la soi-disant Action catholique. « Votre Comité d'action est pour moi l'expression des vœux du clergé et de tous les croyants catholiques qui désirent une entente et une collaboration loyales entre l'Eglise et l'Etat. Notre Etat désire une collaboration positive avec l'Eglise catholique. » Dans leur article de fond, les *Nouvelles catholiques* expriment l'espoir d'un accord prochain et déclarent : « Nous sommes avec l'Eglise catholique, le Saint-Père et les évêques, pour tout ce qui touche la foi et la morale. » On comprend que ces manœuvres ont produit une certaine confusion parmi les fidèles, surtout que tout était mis en œuvre pour empêcher les évêques de publier leurs directives.

Un décret du Saint-Office, dont le texte a été reproduit plus haut, devait, le 20 juin suivant, condamner la soi-disant Action catholique et frapper les adhérents des peines canoniques.

Entre temps, les événements avaient pris une tournure plus grave encore. Le 15 juin, trois policiers se présentent à l'archevêché de Prague, en l'absence de Mgr Beran, qui est en tournée pastorale. Arguant d'une loi de 1874 — la législation des Habsbourg détestés est donc appelée à rendre service en certaines occasions, — ils déclarent que l'Etat a un droit de contrôle sur l'administration de l'archevêché et que désormais tous les actes de cette administration doivent être contresignés par un fonctionnaire du ministère de l'Education qui s'installera à demeure dans les locaux du secrétariat. Le chancelier de l'archevêché déclare ne pas pouvoir leur donner accès en l'absence de l'archevêque. Monseigneur retourne aussitôt à Prague. Il fait savoir aux fonctionnaires de la police qu'il ne peut donner suite à leur demande sans avoir d'abord consulté l'épiscopat. Le lendemain mercredi, les évêques tchécoslovaques se réunissent à l'archevêché. Le jour même, une dizaine de policiers se présentent à nouveau et commencent une perquisition. L'archevêché est gardé, les communications téléphoniques sont coupées et l'identité de tous ceux qui veulent entrer est contrôlée. D'ailleurs, le 1er juin déjà, le ministre de l'Intérieur avait ordonné une censure spéciale de tout le courrier adressé à l'archevêque.

A la fin de la même semaine, Mgr Beran adresse une lettre à M. Nejedly, ministre de l'Education. Après avoir protesté contre la désignation d'un représentant de ce ministère pour contrôler l'administration archiépiscopale, il s'élève contre les arguments selon lesquels cette mesure aurait été prise parce que « l'activité de cette administration aurait été souvent en désaccord avec le régime de démocratie populaire ».

L'archevêque demande « que soient précisés les cas concrets où son administration n'aurait pas observé les prescriptions légales, aurait dépassé les limites de sa compétence et violé la Constitution », et ajoute : « Une accusation formulée en des termes aussi généraux ne saurait, en aucun cas, provoquer une mesure aussi lourde de conséquences que la désignation d'un contrôleur. »

« Je proteste également, poursuit l'archevêque, contre l'occupation par la force des locaux de l'administration, occupation effectuée sans aucun mandat, sous le prétexte qu'aurait été diffusée une « proclamation antinationale ».

C'est probablement la lettre au clergé du 28 mai (voir Dossier n° IV) qui est visée.

Le gouvernement entend donc contrôler l'administration du diocèse et l'activité de Mgr Beran en tant que président de la conférence de l'épiscopat en lui imposant son représentant.

Le samedi 18 juin, Mgr Beran prononce un sermon au couvent des Prémontrés de Strahov, dans les quartiers ouest de Prague. Quoique l'archevêque eût quitté son palais incognito, on dit que 3000 fidèles, avertis de sa présence, se sont rendus à Strahov. L'archevêque dit notamment :

Vous apprendrez peut-être très prochainement par la radio toutes sortes de choses à mon sujet. Vous apprendrez peut-être que j'ai fait des aveux ou autres déclarations. J'espère que vous me ferez confiance. Si un jour vous apprenez la conclusion d'un accord entre l'Eglise et l'Etat, sachez que je ne conclurai jamais un accord qui enfreindrait les droits de l'Eglise et des évêques. Il se peut qu'un jour vous appreniez que j'ai conclu un accord et que j'ai donné mon consentement. La radio vous le répétera peut-être à longueur de journée. Mais je déclare devant Dieu et devant la nation que personne ne me forcera à faire cela. Il ne peut y avoir de vrai catholique là où les évêques ne sont pas avec l'Eglise.

L'archevêque parle ensuite des « Judas que même l'amour du Christ ne peut retenir de la trahison », et prie pour les prêtres « qui commettent la pire des trahisons pour obtenir des avantages temporels ». Parlant des listes, publiées officiellement, de prêtres qui auraient adhéré au Comité d'Action catholique patronné par le gouvernement, Mgr Beran déclare : « Ceux dont les noms sont publiés dans les journaux ne sont pas tous d'accord avec ce qui se trame. Nombre d'entre eux ne sont même pas au courant. »

L'Abbé du monastère de Strahov, Dom Jarolimek, est arrêté peu après la visite de l'archevêque.

Le lendemain 19 juin, la procession de la Fête-Dieu, qui devait se dérouler dans la paroisse de Vinehrady, est interdite. Mgr Beran essaye de prendre la parole à la cathédrale Saint-Guy, mais il est interrompu par des coups de sifflet. On a pu seulement entendre le début de son allocution :

Je vous recommande le calme à cause des enfants. *Les Nouvelles catholiques* que l'on vend à la porte

de la cathédrale n'est pas un journal catholique. L' « Action catpolique » n'est pas catholique.

Le même jour, une lettre collective de l'épiscopat, dont nous publions le texte ci-dessous (voir Dossier n° VI), est lue dans les églises. Elle avait été rédigée lors de la conférence épiscopale du 15 juin. Elle rappelle l'essentiel des mesures antireligieuses du gouvernement déjà énumérées dans les documents précédents, ainsi que la condamnation de l' « Action catholique », et indique les conditions auxquelles l'épiscopat pourra reprendre les pourparlers avec le gouvernement.

Le 20 juin, le Saint-Office condamne la soi-disant Action catholique et frappe des peines canoniques ceux qui y adhéreraient. (Le texte de ce décret a été reproduit plus haut.)

Le soir du 22 juin, le gouvernement publie une déclaration qui entend faire le point de la situation. Ce document, rédigé en Conseil des ministres et lu à la radio par le président du Conseil, M. Zapotocky, ne laisse aucun doute sur les objectifs poursuivis par les autorités. En voici le texte, tel qu'il a été diffusé par les agences ; il est difficile de dire dans quelle mesure il est complet.

Au sujet de « certains dignitaires ecclésiastiques ayant à leur tête l'archevêque Beran », M. Zapotocky a dit en effet :

Parce que les fidèles ne les suivent pas, ils utilisent la provocation directe. Ils parlent de la persécution des croyants, et, à l'aide de la radio étrangère, ils diffusent des calomnies sur la situation de notre République, la fermeture des églises, l'interdiction de la religion, alors que ce sont eux-mêmes qui violent les lois de la République, qui essayent par la terreur de peser sur la libre volonté de leurs concitoyens.

Notre Constitution garantit la liberté religieuse à tous les citoyens, aux croyants catholiques comme aux autres. Cette liberté n'a pas été et n'est pas limitée. Les offices ont lieu librement ; on n'empêche personne d'y assister. La religion est enseignée à l'école, et aucun obstacle n'est apporté aux parents dans l'éducation religieuse de leurs enfants.

Notre Constitution précise toutefois qu'une croyance religieuse ne peut servir de prétexte à un citoyen pour refuser de remplir ses devoirs, et la Constitution ne permet pas d'abuser de la religion pour des fins non religieuses.

Le gouvernement constate avec satisfaction que les croyants ont exprimé spontanément leur attitude à l'égard du gouvernement. Le gouvernement défendra tous ceux qui se conduisent selon les principes de notre démocratie populaire.

Le gouvernement de la République tchécoslovaque défendra la République démocratique populaire et sa Constitution, approuvée par son peuple et le Parlement, ainsi que ses lois en vigueur. Le gouvernement ne permettra pas la violation de la Constitution et des lois. Il assurera la liberté de religion dans la mesure où on n'abusera pas des églises et des offices religieux pour prononcer des allocutions politiques réactionnaires et inciter à des actions contre la République.

Le gouvernement ne permettra pas non plus que l'archevêque et les évêques violent la liberté d'opinion des prêtres catholiques patriotes et les terrorisent.

Le gouvernement prendra sous sa protection les milliers de prêtres patriotes qui restent fidèles à la République et veulent travailler pour son bien.

Dans son discours du dimanche précédent, Mgr Beran avait déjà parlé du crédit à accorder aux listes d'adhérents à l' « Action catholique » publiées par les instances officielles. Le décret du Saint-Office en fait état également. De nombreuses signatures ont été extorquées par la pression ou la ruse. On a publié des noms à l'insu des intéressés. Même des noms de prêtres décédés ont été portés sur les listes officielles. Dans tout le pays, des prêtres ont protesté du haut de la chaire contre l'usage abusif de leur nom. Dans beaucoup de cas, ils avaient reçu la visite d'un fonctionnaire leur demandant : « Etes-vous favorable à la paix entre l'Eglise et l'Etat ? » Les noms de tous ceux qui répondaient par l'affirmative furent portés sur la liste. Cependant — et l'archevêque y a fait allusion également en parlant des « Judas », — il y a des prêtres et des laïcs qui ont signé sans se soucier de l'interdiction et des sanctions de l'Eglise.

Ces faits et d'autres apportent, s'il en était encore besoin, un démenti aux déclarations gouvernementales sur la liberté religieuse.

La radio du Vatican a diffusé, en effet, des informations de source autrichienne selon lesquelles la police d'Etat de Tchécoslovaquie aurait procédé récemment à la fermeture d'environ 20 monastères et couvents catholiques de Slovaquie. La police aurait également fermé deux couvents orthodoxes.

D'autre part, le nombre de prêtres arrêtés dans cette région, ajoute la radio vaticane, ne cesse d'augmenter de jour en jour.

Le vendredi 24 juin, le correspondant de l'agence britannique, *United Press*, fait une visite à l'archevêché de Prague. Il est introduit, par un des fonctionnaires du gouvernement installé au secrétariat de l'archevêché, auprès d'un des secrétaires de Mgr Beran, le Dr Jan Boukal, dont la rumeur publique avait annoncé l'arrestation. Ce dernier se montrait assez réticent et se bornait à déclarer que l'archevêque était en bonne santé. Un fonctionnaire du gouvernement, le Dr Miroslav Houska, assistait à tout l'entretien. Le correspondant continue :

Bien que le bureau eût été dissout par Mgr Beran, il était bourdonnant d'activité. Quatre hommes et une jeune fille étaient occupés à timbrer des enveloppes. Le sceau de l'archevêque était visible sur chacune des lettres ronéotypées. Les hommes n'avaient pas l'air d'être des prêtres. C'étaient des jeunes hommes au regard dur ; ils étaient en civil ; deux n'avaient pas de cravate et l'un portait des souliers de tennis. Avant l'occupation du bureau par le gouvernement, le 15 juin, le personnel était composé de prêtres.

Le correspondant dut atteindre une quinzaine de minutes avant d'être introduit dans le bureau particulier du nouveau contrôleur. Un jeune homme, à la physionomie d'intellectuel et portant lunettes, disait qu'il servirait d'interprète et introduisait le Dr Houska, le nouveau chef de bureau. L'ancien chef, le Dr Rudolf Doerner, chancelier de l'archevêché, est en prison. Le Dr Houska déclarait que l'archevêque allait bien, mais qu'il n'avait pas quitté le palais, parce qu'il désirait y rester. D'abord, il disait que le Dr Boukal n'était pas dans le palais, mais quand je lui fis savoir que le bruit courait partout qu'il avait été arrêté, il demanda à un subalterne de lui téléphoner. Le Dr Houska refusait de dire s'il était catholique et quand il avait assumé sa nouvelle fonction. Le gouvernement n'a pas encore admis officiellement qu'il occupe les bureaux. Le Dr Houska prétendait que le bureau fonctionnait normalement.

C'est ce bureau qui a expédié les télégrammes, venant soi-disant de Mgr Beran, qui, le 18 juin, faisaient savoir à de nombreux prêtres que la lecture de la lettre pastorale prévue pour le lendemain n'aurait pas lieu.

Une nouvelle lettre pastorale, signée par tous les évêques tchécoslovaques, a été lue dans les églises le dimanche 25 juin. Cette lettre, d'environ 4 000 mots, constitue une sorte de livre blanc des relations entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie. *La Documentation Catholique* en publiera le texte intégral dès qu'il sera en sa possession. Conçue en termes modérés, la lettre fait l'historique des pourparlers entre l'épiscopat et le gouvernement et résume les mesures antireligieuses prises par ce dernier :

La résidence de l'archevêque a été placée sous la surveillance de la police secrète ; la conférence de l'épiscopat est ainsi complètement privée de sa liberté. Dans l'ensemble, on peut dire que toute activité religieuse, sauf la fréquentation des églises, est maintenant impossible ; et souvent les fidèles redoutent de se rendre publiquement à l'église parce qu'on les accuserait d'aider la réaction et parce qu'ils seraient menacés dans leurs moyens d'existence.

[...] L'Eglise a été privée de la majeure partie de ses droits et libertés et elle est publiquement et secrètement persécutée à la radio et dans les discours publiques. Des agents de l'Etat ont été placés dans les maisons de publication catholiques. Toute réunion pour l'enseignement du catholicisme en dehors des églises a été interdite sous peine de sanction. [...]

La lettre rappelle les conditions mises par l'épiscopat à une reprise des pourparlers (voir la lettre lue le 19 juin, Dossier n° VI) et en ajoute une nouvelle : la dissolution de l' « Action catholique », créée par le gouvernement.

Les évêques déclarent désirer un accord sur des bases acceptables. Mais, concluent-ils :

Si un tel accord ne peut plus se faire parce qu'on a décidé d'user de tous les moyens pour combattre l'Eglise du Christ, alors l'heure de l'épreuve a sonné pour les catholiques de Tchécoslovaquie.

La lettre pastorale est accompagnée d'une lettre au clergé qui contient la monition suivante :

Cette lettre pastorale doit être lue dans toutes les églises au cours des offices du dimanche 26 juin. Les prêtres sont priés de ne pas se laisser intimider par la menace.

A cette époque si difficile et décisive, ils sont tenus, en conscience, de faire connaître aux fidèles quelle est la situation réelle. L'omission de ces devoirs faite consciemment sera frappée de peines ecclésiastiques.

La lettre donne également le texte du décret du Saint-Office condamnant la soi-disant « Action catholique ». En outre, elle demande aux prêtres de ne pas essayer de se mettre en contact, par la poste ou autrement, avec l'archevêque ; elle leur recommande d'écouter les émissions tchèques de Radio-Vatican pour être renseignés sur la situation.

De même que la lettre du dimanche précédent, celle-ci semble avoir eu une diffusion assez large. Elle a été lue dans la cathédrale Saint-Guy, mais pas par Mgr Beran lui-même. La lettre précédente avait été lue dans huit sur les dix églises d'Olomouc, capitale de la Moravie ; la proportion était à peu près la même dans les églises d'autres villes. Mais on devine par quels moyens de fortune et au prix de quelles ruses héroïques elle a dû être portée à la connaissance des fidèles. Des fonctionnaires ont rendu visite à de nombreux prêtres pour leur recommander, dans leur propre intérêt, de ne pas donner suite à la lecture. De plus, non seulement l'archevêché de Prague, mais aussi celui du second siège métropolitain de Tchécoslovaquie, Olomouc, avait été perquisitionné et occupé par la police. Le Dr Josef Moctek, secrétaire de Mgr Matocha, archevêque d'Olomouc, et le Dr Bruno Sklenovsky, secrétaire de la véritable Action catholique de cet archidiocèse, avaient été arrêtés.

Comme au mois de juin, vers la mi-juillet, la presse des pays non soumis au régime de Moscou regardait comme imminente l'arrestation de Mgr Beran.

I — Lettre au président de la République tchécoslovaque, M. Gottwald (29. 4. 49)

Mgr Beran, archevêque de Prague, envoyait le 29 avril 1949 la lettre suivante à M. Gottwald, président de la République, lettre qui circula également dans le clergé pour le renseigner sur les négociations conduites entre l'épiscopat et le gouvernement.

Au président de la République,

Prague.

Les évêques catholiques et les Ordinaires de Tchécoslovaquie, réunis en conférence le 29 avril 1949, ont discuté l'état présent des négociations entre le gouvernement et l'épiscopat tchécoslovaque. Ces négociations avaient été ouvertes après une audience accordée par vous à l'épiscopat tchécoslovaque le 19 janvier 1849.

Ils ont décidé de venir à vous encore et de vous envoyer le mémorandum suivant :

1. Les évêques catholiques et Ordinaires de Tchécoslovaquie en corps, à la suite de la visite que vous a faite leur délégation, et suivant en cela vos désirs, vous ont fait tenir leurs propositions et leurs demandes. Elles ont été transmises, pour qu'il y soit donné suite, aux autorités compétentes ; et, en conséquence de tout cela, des négociations furent ouvertes le 17 février 1949 entre les représentants de l'épiscopat et le gouvernement dans les locaux du Comité central d'action du Front national à Prague.

Au cours de ces négociations, d'une durée de six heures, la demande fut faite par le gouvernement que les représentants de l'Eglise fissent une nouvelle déclaration de loyauté de la part de l'Eglise à l'égard de l'Etat, comme principale condition de la poursuite ultérieure des négociations.

A l'anniversaire de la Révolution de février, une telle déclaration de notre part ne pouvait se faire du fait qu'un membre important de notre assemblée épiscopale, le métropolitain de Moravie et archevêque d'Olomouc, se trouvait à ce moment à Rome en visite officielle. Une conférence des évêques ne put être convoquée avant le 22 ou le 23 mars 1949, à Dolny Smokovec, en Slovaquie, mais leurs travaux furent interrompus prématurément quand on découvrit qu'un microphone secret avait été disposé sous le radiateur de la salle des conférences.

Ce fait fut communiqué au premier ministre du gouvernement par une lettre de l'archevêque de Prague datée du 25 mars 1949, n° 48/49. La réponse du ministre de l'Intérieur, datée du 1er avril 1949, fut cependant de telle nature qu'elle ne peut être regardée comme satisfaisante. Ce fait fut communiqué au ministre de l'Intérieur par une lettre datée du 11 avril 1949.

2. Pour ce qui a trait à la déclaration de loyauté qu'on nous a demandée, nous vous prions de vous

rappeler que l'épiscopat catholique a formulé son attitude envers les événements de février immédiatement, dans sa conférence tenue le 4 mars 1948, à Brno, dans une déclaration transmise par une lettre de l'archevêque de Prague, datée du 4 mars 1948, adressée au Dr Alexei Cepicka (ministre de la Justice). Il y était clairement déclaré que l'Eglise catholique n'est liée à aucune forme de politique ou de gouvernement, et qu'elle continuera à accomplir fidèlement ses devoirs envers Dieu comme ceux envers l'Etat. L'épiscopat promit également que, dans toutes les entreprises ou branches de la vie catholique, les évêques se maintiendraient à l'écart de toute attache partisane ou politique, et qu'ils s'adonneraient exclusivement aux activités religieuses. L'épiscopat s'en tenait à cette position que ce n'est pas son affaire d'exprimer une opinion en matière politique, et maintenait que, pour cela, il existe des partis politiques ou des corps représentatifs du peuple, formés suivant l'article 4 de la Constitution, et que le droit ou privilège d'exprimer sa confiance au gouvernement est réservé par les paragraphes 82 et 83 de la Constitution à l'unique et seule Assemblée nationale.

C'est pour cette raison que les évêques refusèrent de prendre aucune part dans la campagne électorale de mai 1948, mais montrèrent leur loyauté envers l'Etat, en paroles et en actes, lorsque vous fûtes élu président de la République. Le 15 juin 1948, vous reçûtes la visite, en délégation, de tous les archevêques et évêques catholiques romains qui, dans une manifestation d'hommage, vous assurèrent que l'Eglise et les catholiques accompliraient toujours fidèlement leurs devoirs envers l'Etat. Ils demandaient pourtant en même temps que les devoirs de l'Eglise et des catholiques envers Dieu fussent respectés par l'Etat. Le dimanche 20 juin 1948, l'ordre était donné de célébrer des offices solennels, dans les églises, avec *Te Deum* et sonnerie des cloches.

En regard de ces faits qui sont clairs, nous notions avec surprise qu'au début des négociations du 17 février 1949, une nouvelle déclaration de loyauté nous était demandée. Malgré cela, il fut décidé en principe à la conférence susdite de Smokovec que l'épiscopat tchécoslovaque acceptait de renouveler sa déclaration de loyauté envers l'Etat, comme il a été prévu dans l'agrément du *modus vivendi*, mais tout cela fut contrecarré par l'incident (du microphone secret) qui n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante.

3. Dans notre mémorandum susmentionné, nous demandions en premier lieu la cessation des attaques systématiques dans la presse, la radio, et les discours publics contre l'Eglise et ses représentants, et spécialement qu'on mît fin à la campagne contre le Saint-Père. Nous regardions comme une chose toute naturelle la cessation de pareilles attaques, alors que les négociations entre l'Eglise et l'Etat étaient en cours.

Mais nous devons reconnaître avec peine que pas même cette demande des plus naturelles ne fut prise en considération et que des journaux tels que *Lidove Noviny* publièrent de nouvelles invectives contre le Vatican : 13 mars, « Le Vatican, l'allié de la réaction », par Jar. Putik ; 18 mars 1949, « La religion n'est pas la question », par St Budin ; 25 mars 1949, « La philosophie du Vatican militant », par J. Putik ; 31 mars 1949, « Le Vatican et les Allemands », par St Budin ; 10 avril 1949, « Dans quelles eaux pêchent les pêcheurs du Vatican ».

De même en Slovaquie, par exemple, *Novy Slovo* publiait l'article : « La politique du Vatican à la lumière des textes », par Frant. Chvojka, et le ministère de l'Information et de la Culture à Bratislava a publié en 1949 des brochures intitulées : *Le Vatican au service de la réaction américaine*, par Segal. La radio tchécoslovaque, dont le ministre de l'Information et de la Culture (Vaclav Kopecky) est responsable, a diffusé de nouveaux bulletins dans lesquels le Vatican est appelé « l'apôtre de l'impérialisme ». Cela se produisit le 15 mars, le 20 mars, le 23 mars et le 30 mars.

4. Nous demandions une juste modification de la situation de la presse catholique qui, au moment de la remise du mémorandum, était pratiquement arrêtée, sauf de rares exceptions sans importance ; par exemple, les bulletins officiels des évêchés. Encore sur le même plan, nous devons déclarer que des mesures furent adoptées contre l'Eglise. En mars 1949, sauf une exception, la publication de ce qu'on appelle les encartages de Pastorales dans l'Action catholique fut empêchée, et maintenant dans la plupart de nos diocèses même les bulletins officiels de l'Action catholique ont été arrêtés par ordre du ministère de l'Information et de la Culture, alors que, même sous l'occupation nazie, les autorités, dans leurs mesures contre la presse catholique, se gardèrent bien d'intervenir dans la publication de ces bulletins officiels.

Il est vrai que *Katolicke Noviny* (un hebdomadaire catholique de Bratislava) se publie en Slovaquie, mais, même en ce cas, nous devons déclarer qu'on a tout essayé pour rendre impossible le contrôle de cette publication par la hiérarchie ecclésiastique.

5. Dans notre mémorandum, nous réclamions le droit de liberté de réunion et d'association pour des fins religieuses, mais au lieu de cela nous voyons que le Comité central d'action du Front national a donné des ordres tout à fait inconstitutionnels interdisant toute formation ou réunion de la jeunesse catholique en dehors de l'Eglise. Cette mesure est renforcée par les règlements exécutifs promulgués dernièrement par le Comité central d'action du Front national et par les Comités nationaux de districts.

Citons, par exemple, la décision de KNV Gottwaldov, 24 février 1949, n° 263/00-2 ; la décision ONV Uherske Hradiste, du 31 mars 1949, n° 370-29, 349-111 ; la décision de ONV Valasske Klobouky, 28 mars 1949, n° 267-28/111-49-B ; la décision de ONV Kralupy, 12 avril 1949, n° 457/49 ; la décision de OAV NF Rychnov, 28 mars 1949, n° 645/49, etc.

D'autre part, la manière dont la rééducation des employés du gouvernement s'est faite, avec des cours où la foi et la religion sont tournées en dérision et traitées en termes blasphématoires, est contraire à tous les principes de la liberté religieuse, aux lois et prescriptions encore en vigueur concernant la protection des religions reconnues par l'Etat.

6. L'Eglise a été dépossédée de ce qui restait de ses propriétés agricoles par la loi 46/48 de la collection des lois et décrets ; nous n'avons pas discuté la légalité ou non de cette mesure ; mais nous demandions qu'il y ait compensation et un règlement de toutes les obligations qui grevaient cette propriété terrienne. Nous avons reçu des promesses qu'on en prendrait soin. Rien de tout cela ne fut expliqué au public par la presse. Par contre, les reportages de la presse sont tournés de façon à montrer que l'Eglise est favorisée financièrement par l'Etat.

D'après les termes du paragraphe premier, sec-

tion 3, de la loi n° 46/48 de la collection des lois et décrets, et avec le consentement de la MRK (Commission ministérielle), les tenures de terres d'un prêtre de paroisse, individuellement pris, ne peuvent lui être enlevées si elles représentent moins de 30 hectares. Néanmoins, cette assurance légale explicite n'a servi de rien, pour autant qu'il s'agit des bénéfices paroissiaux, de manière que tout se passe contrairement à la législation de l'ordonnance du ministère de l'Agriculture, datée du 16 novembre 1948, n° 108435/48-A-11-1162/2.

Il en résulte que l'Eglise a été laissée avec une seule et unique source de revenus, à savoir les collectes parmi ses fidèles ; mais ces dernières étaient également comme une épine dans les yeux du Comité central d'action du Front national à Prague, qui émit un ordre prohibant toute collecte ecclésiastique. Cet ordre fut appliqué, par exemple, par une décision de l'ONV à Veseli en Moravie, ONV Kralupy, OAV NF Rychov, bien que ces collectes soient clairement des questions internes d'Eglise, entièrement respectées par les lois et décrets de l'administration d'Etat actuellement en vigueur.

7. Nous citons ces quelques faits qui font manifestement partie d'un plan préconçu, soigneusement mené à bonne fin, et qui visent à une graduelle limitation de la liberté religieuse. Nous l'avons fait ressortir dans notre premier mémorandum, en remarquant que ce qu'on fait constitue une limitation progressive de la liberté de l'Eglise catholique, lui rendant impossible l'exercice de ses droits divins, inaliénables.

Sous ce rapport, nous désirons insister sur ce que toutes ces mesures sont en désaccord avec la Constitution en vigueur. (Voir, par exemple, les articles 18, 20 et 21 concernant la liberté des manifestations religieuses et professions de foi, et l'article 24 sur la liberté de réunion.) En fait, ces mesures sont contraires aux droits naturels de l'homme. Toutes les mesures rappelées ci-dessus constituent une preuve d'insincérité de la part des représentants du gouvernement durant le cours des négociations entre l'Eglise et l'Etat.

Aujourd'hui, de plus, il y a une preuve nouvelle et irréfutable que le gouvernement a déclenché une campagne contre l'Eglise, se servant de tous les moyens à sa disposition, du fait que des ordres ont été donnés avec des instructions détaillées, aux *commandaturas* des départements et des districts des forces de la Sécurité d'Etat, couvrant la campagne contre l'Eglise.

Nous savons que ces ordres représentent seulement la phase préparatoire du coup final et décisif. Nous protestons en notre nom et au nom de tout le peuple catholique contre ces mesures inconstitutionnelles prises contre l'Eglise et ses fidèles — mesures qui signifient la mise au ban du catholicisme, la religion de la majorité de la population du pays.

Nous dénonçons tous les rapports publics qui insinuent systématiquement que le blâme pour la rupture des négociations tombe sur la hiérarchie catholique, et nous espérons, Monsieur le président, que vous reconnaîtrez le bien-fondé de nos plaintes, appuyées sur des faits qui ne contribuent pas à l'unification de la nation, mais bien plutôt ruinent et détruisent la paix et le bonheur dans une nation que vous désirez unifier.

Au nom de la hiérarchie catholique de Tchécoslovaquie :

† JOSEPH, *archevêque de Prague,*
président des conférences épiscopales.

II — Lettre adressée à M. Nejedly ministre des Écoles, des Sciences et des Arts, le 17 mai 1949

Au ministère des Ecoles, des Sciences et des Arts. Prague.

CHERS MESSIEURS,

Nous apprenons que votre ministère est en train d'envoyer aux membres du clergé catholique romain le soi-disant *Bulletin du clergé catholique* qui, suivant sa préface, doit fournir au clergé catholique romain une « information correcte ».

1. Nous protestons contre l'emploi du titre *Bulletin du clergé catholique.* Une telle dénomination peut signifier ou bien que ce bulletin est publié par le clergé catholique ou bien qu'il est publié pour le clergé catholique.

Nous protestons contre la première signification de ce terme. En bas de la dernière page, il est déclaré que l'éditeur est le ministère des Ecoles, des Sciences et des Arts. Ce ministère ne peut sûrement être représenté comme étant « le clergé catholique » et par ailleurs, comme nous avons pu le savoir, le travail rédactionnel pour le soi-disant *Bulletin du clergé catholique* a été confié à des prêtres apostats ou suspens et à des membres d'autres confessions.

Nous protestons également contre la deuxième signification dudit titre. Le clergé catholique romain a été avisé de toutes les lois et ordonnances du ministère des Ecoles, des Sciences et des Arts, et des autres ministères et autorités, dans la mesure même où ces lois touchent à la vie religieuse et ecclésiastique, par l'intermédiaire des lettres des Ordinaires. Il n'appartient pas à la juridiction des organes de l'Etat de donner des instructions et de communiquer des informations au clergé catholique, car ce droit est réservé aux autorités de l'Eglise.

Du fait qu'une interdiction sans fondement a arrêté la publication des lettres des Ordinaires, les Ordinaires ont été privés de la possibilité de transmettre à leur clergé toute information sur les lois et ordonnances de l'Etat. Les organes de l'Etat pourraient, naturellement, donner ces informations par le moyen d'un bulletin officiel pour autant qu'ils sont des organes de contrôle et de surveillance.

Nous devons toutefois faire ressortir le fait que, tandis que les lettres des Ordinaires sont suspendues pour manque de papier, il semble qu'il y ait assez de papier pour la publication du soi-disant *Bulletin du clergé catholique,* qui est envoyé *gratis* à tout le clergé, alors que les lois et directives du ministère des Ecoles, des Sciences et des Arts, de même que celles des autres ministères, sont promulguées dans les bulletins officiels des ministères respectifs.

2. Nous protestons également contre le fait que tous les membres du clergé sont obligés « de faire connaître à toutes les personnes qui dépendent d'eux le contenu du *Bulletin,* et d'en garder les exemplaires pour référence officielle ». Le *Bulletin,* tel qu'il est publié, ne porte la signature de qui que ce soit, et manque de caractère officiel, et pour être regardé comme un bulletin officiel, il aurait dû être marqué comme *Bulletin officiel du ministère des Ecoles, Sciences et Arts pour le clergé.*

3. Dans l'article intitulé « Congrua », p. 2 du *Bulletin,* le clergé n'a pas été avisé du montant

des profits réalisés par l'Etat lors de la confiscation de la propriété de l'Eglise en vertu de la loi n° 142/47 et 46/48, par quoi des fonds s'élevant à plusieurs millions ont dépassé les obligations du fonds religieux et du *Matica* religieux (fonds religieux formé précédemment). Il avait été également promis par le premier ministre du gouvernement d'alors, qui maintenant est président de la République, que, de ce qui provenait de la propriété ecclésiastique confisquée, au moins 3 millions de couronnes par an seraient employées pour les besoins de l'Eglise catholique romaine.

D'autre part, une part substantielle de la *Congrua* est une compensation attribuée au clergé pour des obligations accomplies pour l'Etat qui est obligé de payer les prêtres pour le travail qu'ils ont fait. Par conséquent, ces payements ne peuvent être mis en compte au fonds religieux.

On aurait dû déclarer, entre autres choses, que le clergé a refusé la proposition d'une nouvelle loi de salaire, comme l'a également fait le clergé non catholique.

4. Nous protestons enfin contre l'interprétation de l'ordonnance du ministère de l'Intérieur du 9 mai, n° 260/20-3-/5-1949-VB-3a, publiée p. 3, sous le titre : « Rapports officiels ».

Tout d'abord, la loi du 15 novembre 1868, n° 134 du Code impérial (autrichien), au sujet du droit d'association, déclare expressément dans son paragraphe 3, division (a) : « Cette loi ne regarde pas (*a*) les Ordres religieux et Congrégations, les autres Sociétés religieuses en général, qui doivent être considérées à la lumière des lois et directives qui s'y rapportent. » L'article 5 de la loi portant la même date, n° 135, à propos du droit de réunion : « Sont également exempts de cette loi, les réjouissances publiques, les cortèges de noces, les fêtes populaires usuelles, les défilés, les funérailles, les processions, les pèlerinages et autres assemblées et processions au cours de l'assistance à un culte légalement permis si elles se font suivant une coutume ancienne. »

Même si ces deux lois se trouvaient abrogées par le paragraphe 173 et le paragraphe 24 de la nouvelle Constitution, l'interdiction des associations ne peut être interprétée comme s'appliquant aux associations et institutions religieuses de l'Eglise. En conséquence, est tout à fait inexacte la conclusion imprimée dans le dernier paragraphe (de l'article du *Bulletin*) qui dit : « Il est évident d'après la circulaire ci-dessus que la violation de ces règlements sera poursuivie comme des transgressions de la loi. Ceci s'applique aux diverses associations libres dans les églises (telles que les Congrégations mariales, les Associations de Saint-Adalbert, les cercles eucharistiques, les Associations de la Jeunesse évangélique et les Unions des jeunes gens de l'Eglise tchécoslovaque). »

Nous espérons que notre présente protestation sera prise en considération, qu'on suspendra à l'avenir la publication du *Bulletin du clergé catholique*, et qu'on nous donnera la possibilité de publier les lettres des Ordinariats (*Acta Curiae*) pour communiquer officiellement avec notre clergé.

Donné à la conférence des évêques tchécoslovaques à Prague, 17 mai 1949.

† JOSEPH, *archevêque de Prague,*
président des conférences épiscopales.

III. — Lettre à M. Alois Petr

Nous continuons notre documentation en imprimant le texte intégral de la lettre envoyée par Mgr Beran à M. Alois Petr, ministre des Transports et président du Parti du peuple tchécoslovaque.

CHER MONSIEUR LE MINISTRE,

Le mercredi 4 mai 1949, vous receviez ma lettre approuvée à la conférence épiscopale du 29 avril 1949, dans laquelle je vous demandais une réponse. Aucune réponse n'a encore été reçue jusqu'à ce jour. Par contre, d'après les rapports des journaux, à la session du *Praesidium* du Parti du peuple tchécoslovaque, tenue le 12 mai 1949, vous affirmiez encore avec force que « le Front national a montré de la bonne volonté pour satisfaire toutes les demandes des représentants de l'Eglise catholique dans la mesure où ces demandes étaient justifiées » — et ceci alors que vous étiez présent à la dernière réunion des négociations du 17 février 1949, où les demandes soumises au président sous forme de mémorandum ne furent pas discutées du tout, mais où, par contre, des conditions d'un caractère d'ultimatum nous furent posées qui, c'était connu d'avance, étaient inacceptables.

Est-il possible de parler de la « bonne volonté du Front national » quand par un procédé unilatéral on entreprend la séparation de l'Etat et de l'Eglise ? Ou ne savez-vous rien de ce qui se fait contre l'Eglise ? Avez-vous conscience, et tous les catholiques de votre parti et des autres partis ont-ils conscience qu'ils se rendent complices de toutes ces mesures contre l'Eglise ?

Tout est dirigé par le Comité central d'action, de sorte que le blâme tombe sur tous les partis qui adhèrent au Front national.

Avez-vous conscience — pour autant que vous êtes encore catholique — que toute forme de collaboration et de coopération directe ou indirecte dans les lois et les ordres qui restreignent ou abolissent les droits de l'Eglise est frappée automatiquement d'excommunication, ce qui veut dire que sans aucune autre déclaration ou promulgation officielle (de l'Eglise), chaque collaborateur, par une simple participation à ces mesures, se place lui-même en dehors de l'Eglise et en conséquence perd tous les droits qu'il ou qu'elle possédait comme membre de l'Eglise catholique ?

Ne voyez-vous pas quel péché vous commettez quand vous égarez les fidèles par des rapports inexacts dans votre presse, alors que les évêques sont privés de tous les moyens d'informer le public catholique ?

Nous vous donnons ce suprême avertissement et avec toute la plus grande insistance, parce que, suivant les derniers rapports, la besogne assignée en définitive au Parti du peuple pour l'avenir immédiat est la formation d'une nouvelle Eglise catholique « sans les évêques présents et leur chef suprême à Rome ».

Nous protestons donc expressément contre votre prétention de parler au nom des fidèles catholiques. Nous protestons de plus contre le fait que dans les matériaux de presse envoyés à l'étranger le Parti du peuple tchécoslovaque est expressément appelé « catholique » parce que, pas même à la plus petite échelle, vous ne sauvegardez les intérêts de l'Eglise. Vous participez et par conséquent vous êtes complices dans tous les actes (du gouvernement) comme dans ceux qui sont réalisés en votre nom.

Par décision de la conférence des évêques tchécoslovaques à Prague, le 17 mai 1949.

† JOSEPH, *archevêque de Prague,*
président des conférences épiscopales.

IV — Lettre au clergé, datée du 28 mai et publiée le 31 mai

1. Une fois de plus, nous appelons l'attention sur ce fait que toute coopération ou collaboration avec ceux qui restreignent les droits et libertés de l'Eglise, implique une excommunication *ipso facto*. Ceci s'applique à la collaboration, par des articles ou des lettres, aux journaux qui propagent les tentatives de ces gens. Ceci s'applique également au *Bulletin du clergé catholique*.

La conséquence de cette excommunication, pour les prêtres, est que tout ce qu'ils accomplissent devient sacrilège et n'a aucune validité devant Dieu et *pro foro ecclesiastico*.

2. On demande aux fidèles d'envoyer des lettres à leur évêque pour réclamer que des négociations soient ouvertes avec le Comité central d'action du Front national.

Mais le ministre Kapocky déclarait le samedi 28 mai 1949, tout à fait clairement, que l'éducation scolaire, aussi bien que les mouvements de jeunesse, seront dirigés par l'Etat selon l'idéologie marxiste. Après cette déclaration, tout essai de renouer les conversations serait sans utilité et sans espoir. L'Eglise ne peut renoncer à son droit d'éduquer les jeunes ; ni, en vérité, aucune confession chrétienne ne peut renoncer à un tel droit.

De plus, ces lettres, qui ne portent pas les signatures des prêtres et sont envoyées à la demande des autorités, sont sans valeur.

3. Le journal *Femmes chrétiennes*, qui paraît à Brno, et les journaux *Lidova Demokracie* et *Lidova Obreda* ne sont pas des publications catholiques. Il est interdit de les vendre à l'intérieur ou aux portes des églises.

Pareillement un mouvement d'« Action catholique » doit se former sans la participation des évêques. Il est interdit de prendre part à cette « Action catholique », qui n'est pas catholique, sous peine de sanctions ecclésiastiques. Il apparaît que cette « Action » est patronnée par le bureau du Parti catholique du peuple. Je vous rappelle que ce parti n'a pas le droit d'user du titre de « catholique ».

4. Ne distribuez pas, n'acceptez pas ou ne recommandez pas des journaux, publications ou livres qui ne sont pas approuvés par l'évêché. En cas de doute, demandez d'abord l'avis de l'évêché.

La vente des objets de dévotion et des images des saints doit être également autorisée par l'Eglise. Pour les collectes en faveur de la société charitable *Caritas*, les mesures prescrites précédemment par l'évêché restent en vigueur ; seul l'évêché a le droit de les modifier.

5. Toutes les écoles de l'Eglise ont été accaparées par l'Etat. La publication de tous les journaux catholiques est interdite. Les journaux qui paraissent avec l'épithète de « chrétien » ou « catholique » ne sont pas catholiques. Les pèlerinages sont prohibés aussi bien que les processions catholiques. Notes et protestations demeurent sans réponse.

Un prêtre qui cultivait 40 hectares de terre dans un village et qui avait été choisi par la Commission de l'agriculture comme le meilleur cultivateur de son village, a été classé par la Commission supérieure comme un « mauvais cultivateur » et ses champs ont été confisqués. Les fermiers qui ont refusé de travailler les champs qui appartenaient à ce prêtre ont été traités de saboteurs.

La seconde publication du *Bulletin du clergé catholique* fait l'éloge du développement de la littérature catholique. Vous savez tous que les ouvrages catholiques ont été confisqués dans toutes les librairies et ont été détruits.

Le *Bulletin du clergé catholique* déclare que « le nombre des ouvrages publiés par l'Eglise catholique est sans cesse croissant ». Qu'en dites-vous ? Gardez-vous de cette littérature « catholique » et de cette Eglise « catholique ». Il n'y a qu'une seule Eglise catholique.

Le *Bulletin du clergé catholique* imprime, p. 3, un décret qui a été également envoyé à l'archevêché. Il est intéressant de noter que les mots « les mesures... seront valides du point de vue de l'administration publique », qui se trouvent dans la lettre adressée à l'archevêché, ont été supprimés dans le *Bulletin du clergé catholique* qui se prétend « bien informé ».

La validité de tous les décrets et lois publiés dans le *Bulletin* est, du point de vue juridique, contestable, puisque le *Bulletin* n'est pas publié d'une manière officielle.

J'espère qu'aucun prêtre ne se laissera tromper par ce *Bulletin*. J'espère aussi que tous les prêtres auront foi dans leur archevêque à qui ils ont promis obéissance et respect.

Je suis sûr que vous ne vendrez pas votre honneur de prêtre pour « trente pièces d'argent », et que vous ne trahirez pas le Christ.

V — La lettre au clergé, condamnant la pseudo-Action catholique, datée du 17.6.1949

Un Comité préparatoire, patronné par le gouvernement d'une soi-disant Action catholique, est en voie de formation. Si l'on vous invite à y adhérer, souvenez-vous qu'il s'agit d'un mouvement schismatique qui sera frappé des peines ecclésiastiques.

Le *Bulletin du clergé catholique*, publié par le ministère de l'Education, à Prague, n'est pas un bulletin officiel. Ce n'est pas non plus une revue catholique, étant donné qu'elle est publiée sans l'approbation de l'Eglise et est éditée par des non-catholiques. Il est interdit de lire et de collectionner ce *Bulletin*, et il n'y a qu'à le renvoyer.

Prêchez dans toutes les églises, le dimanche 19 juin, sur le pouvoir du Pape et la primauté du Pape. Si vous trouviez des difficultés à prendre le train ou l'autobus, allez à pied à cet office, comme vos pères le faisaient. Une administration nationale a été imposée à l'organisation *Caritas*. Celle-ci a perdu le droit de se dire catholique. Les collectes charitables d'église sont interdites, excepté pour des besoins locaux.

† JOSEPH, *archevêque de Prague,*
président des conférences épiscopales.

VI — Lettre pastorale lue dans les églises de Tchécoslovaquie, le dimanche 19 juin

Dernièrement, par tous les moyens de propagande, de fausses déclarations ont été répandues d'après lesquelles les discussions pour éclaircir les relations entre l'Eglise et l'Etat ont échoué par la faute de nos évêques. Ces accusations ne sont pas vraies. Nous déclarons que nous avons été loyaux et restons loyaux envers l'Etat. En prenant notre charge, nous avons fait serment de loyauté

envers la République, et nous déclarons que nous avons été toujours fidèles à ce serment. Nous déclarons de plus que nous avons toujours été et sommes en faveur d'un juste accord avec l'Etat dans toutes les questions politiques qui touchent l'Eglise, et que c'est la base d'une féconde et heureuse coopération entre l'Eglise et l'Etat dans leurs communs devoirs. Cette coopération, naturellement, ne serait possible que si l'Etat n'intervient pas dans les matières religieuses ou ecclésiastiques, de même que l'Eglise n'intervient pas dans les matières politiques.

En dépit de toutes les assurances de bonne volonté de la part des représentants du gouvernement, des actions inamicales sont intervenues contre la liberté religieuse et ses droits. En voici quelques faits :

1. Nous n'avons aucun moyen, soit par la presse ou la radio, de vous donner des informations. Vous êtes témoins vous-mêmes de la façon dont, depuis février 1948, toute la presse catholique a été graduellement supprimée. Rappelez-vous seulement les hebdomadaires catholiques *Niedle* et *Rozsevac*. En avril 1949, même le bulletin officiel de l'archidiocèse, *Acta Curiae*, a été supprimé. Il ne l'avait pas été même durant l'occupation allemande. Sous ce rapport, le chapitre XVIII de la Constitution nous garantit la liberté d'expression. Mais le fait est que le ministère de l'Information, dans sa proclamation du 27 avril 1949, est intervenu avec la publication et la distribution d'informations ronéotypées. On en est venu à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Eglise, par exemple, l'attribution des bénéfices.

2. Avec la participation de prêtres suspens et de laïcs mal informés, on a formé une « Action catholique » hostile, dressée contre les évêques, pour jeter la confusion parmi les fidèles et rendre impossible aux évêques la défense de la liberté et des droits de l'Eglise. Nous avons déclaré et nous déclarons encore que cette fausse Action catholique est schismatique, et que toute participation et coopération à cette Action doit être frappée des peines ecclésiastiques. Ceux qui l'inspirent et la réalisent tombent sous l'excommunication *ipso facto*. Cela veut dire qu'ils sont exclus de l'Eglise d'après les canons 2334, § 2, et 2331, § 2. Les télégrammes de félicitations envoyés aux évêques ne changent rien au fait que cette Action est entièrement dirigée contre l'unité de l'Eglise et la discipline ecclésiastique. Nous comptons que ceux qui se sont associés à cette soi-disant Action catholique, soit par force, soit par ignorance, feront à l'Ordinariat une rétractation de leur déclaration. De même, nous espérons que même ces prêtres dont la loyauté ne fait aucun doute pour nous et dont les signatures ont été apposées à leur insu pour exprimer leur accord avec cette soi-disant Action catholique et l'accord entre l'Eglise et l'Etat, agiront pareillement.

3. De ce fait, il est clair qu'il n'est plus question d'un accord entre l'Eglise et l'Etat, mais de saper la doctrine catholique. Cette entreprise est antichrétienne et proclame le remplacement de la religion par le marxisme et accapare pour l'Etat tous les droits, même en matière de conscience, de foi et de morale, ce qu'aucun chrétien ne peut admettre.

Par exemple, au IXe Congrès du Parti communiste tchécoslovaque, le ministre de l'Information, Vaclav Kopecky, déclarait : « Nous devons nous débarrasser de tout ce qui est vieux et démodé, de tout ce qui nous reste de la structure idéologique de l'ordre capitaliste. Nous devons susciter une nouvelle attitude progressive à l'égard de la vie, telle qu'elle est donnée par le matérialisme dialectique de Marx, Engels, Lénine et Staline. » Au même Congrès, le ministre de l'Education, le Dr Zdendk Nejedly, déclarait : « Nous avons encore chez nous beaucoup de choses démodées. Nous avons encore de vieux anachronismes féodaux, la vieille formation de l'Eglise. Nous devons essayer de nous débarrasser de ces anachronismes et créer un nouvel homme vraiment communiste. »

Nous devons par conséquent combattre tous les commissaires nommés par l'Etat dans tous les bureaux de l'Eglise sous n'importe quel prétexte, qu'il s'agisse de l'administrateur national dans l'organisation catholique *Caritas* ou de l'immixtion des Comités d'action dans nos associations catholiques, ou de divers plénipotentiaires nommés par l'Etat dans les Consistoires épiscopaux ou les Séminaires du clergé, ou de tous ces instructeurs ès « sciences sociales » qui ont été nommés dans les Facultés de théologie de nos Universités. Nous ne donnerons jamais notre consentement à une Eglise privée de liberté et asservie par l'argent ou les subsides. Nous déclarons qu'un accord basé sur de tels principes est pour nous inacceptable, parce qu'il vise directement à l'extermination de la foi et qu'il viole toutes les libertés religieuses garanties par la Constitution et en même temps tous les droits de l'homme.

Des négociations ne seront possibles à l'avenir que :

1° Si les mœurs et la doctrine de la vie chrétienne sont respectées et reconnues dans la vie publique et l'éducation, pas seulement en paroles, mais en actes ;

2° si le gouvernement est prêt à reconnaître la juridiction spirituelle des évêques qui doivent obéissance au Pape selon la loi ecclésiastique en vigueur;

3° si toutes les mesures qui restreignent ou menacent la liberté religieuse des catholiques en Tchécoslovaquie sont immédiatement annulées. En particulier, le *Bulletin du clergé catholique*, qui est publié par le ministère de l'Education, et qui nous appelle, nous, évêques, « individus isolés à l'intérieur de l'Eglise », doit être supprimé. Toutes les lois et tous les décrets qui limitent la liberté de réunion et d'association et gênent les exercices religieux et autres tâches accomplies par l'Eglise doivent être abrogés. L'Etat doit être prêt à arrêter son ingérence dans l'administration ecclésiastique.

Nous espérons qu'un véritable sens politique, autant que l'intérêt bien compris de l'Etat — ce qui est et doit être au-dessus de toutes les idéologies politiques, — surmontera cette hostilité contre l'Eglise dont nous sommes prêts à défendre les libertés et les droits par tous les moyens et avec l'aide de tous les clercs et laïcs fidèles.

Tout catholique tchèque et slovaque doit se rendre compte que son temps d'épreuve est venu où il lui faut « distinguer la brebis du loup couvert de la toison de la brebis », et que dans les questions de liberté religieuse il ne peut y avoir aucun compromis que ce soit ; que dans ces conjonctures une attitude claire et nette est nécessaire dès le début, car c'est une question de salut éternel pour chaque âme immortelle.

Nous remercions tous les ecclésiastiques et tous les croyants pour leur fidélité. Nous avons foi dans leur fermeté, et pour tremper leur courage, nous leur accordons notre bénédiction. Soyez fermes dans votre sainte foi et priez avec ferveur le Sacré

Cœur du Christ. Priez pour nous comme nous prions pour vous.

Prague, 15 juin 1949.

Au nom de tous les évêques et Ordinaires de Tchécoslovaquie.

† JOSEPH, *archevêque de Prague.*

Sous le titre : « Un document prophétique », l'hebdomadaire autrichien Die Furche, *du 2. 7. 49, met en regard le manifeste du Comité d' « Action catholique » de Prague et les avertissements sur les méthodes communistes contenus dans l'Encyclique* Divini Redemptoris *de 1937. Cet article a l'avantage de citer textuellement quelques passages du manifeste en question.*

Nous sommes des membres fidèles de l'Eglise catholique romaine, et nous le resterons toujours. Nous reconnaissons le Saint-Père comme le chef visible de l'Eglise, et nous nous soumettons à lui dans toutes les questions de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique, et en tout ce qui concerne le salut spirituel des fidèles [...] Nous voulons rester toujours des membres fidèles de l'Eglise catholique romaine, étant des croyants convaincus de la doctrine du Christ, qui est la norme de la vie de l'individu comme des peuples [...]

Comme préambule à un appel d'un groupement d' « Action catholique », ces paroles n'ont rien de surprenant ; mais de les lire en gros caractères dans l'organe central du parti communiste de Tchécoslovaquie, le *Rude Pravo*, cela paraît étonnant.

Dans son Encyclique *Divini Redemptoris*, parue en 1937, le Pape Pie XI a traité du communisme athée ; à une époque où l'offensive du communisme contre le monde chrétien n'avait pas encore disloqué la structure culturelle de vastes territoires européens, le Souverain Pontife a annoncé dans ce document, jusque dans les moindres détails, une évolution que nous voyons s'accomplir aujourd'hui sous nos yeux.

« Ainsi, voyant le commun désir de paix », disait l'Encyclique, « les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés promoteurs et propagandistes du mouvement pour la paix mondiale » (1). Or, aujourd'hui, nous lisons textuellement dans l'appel de cette Action pseudo-catholique de Prague :

Nous, qui avons connu les souffrances de la dernière guerre, qui a infligé tant d'horreurs à notre peuple, nous sommes, selon l'esprit des enseignements du Christ, des champions convaincus de la paix parmi les nations et à l'intérieur de chacune d'elles [...] Nous nous joignons aux voix qui se sont fait entendre aux Congrès de la paix à Paris et à Prague, et nous invitons nos frères dans la foi du monde entier à coopérer avec nous, à ne pas prier seulement pour la paix, mais à se vouer à la cause de la paix et à la défendre par tous les moyens.

La solennelle Encyclique pontificale de 1937 déclarait :

« Ils [les chefs du communisme] invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Eglise. » (2)

L'appel de l'Action pseudo-catholique de Prague énumère les conquêtes de la République démocratique populaire — réforme agraire, nationalisations, allocations familiales, assurances sociales — et il en conclut :

« Nous, prêtres et catholiques croyants, nous nous en réjouissons sincèrement, car nous voyons là une application pratique de l'enseignement du Christ sur l'amour du prochain. »

Voici ce que dit l'Encyclique :

« Sous prétexte de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes laborieuses, de supprimer les abus réels provoqués par l'économie libérale et d'obtenir une répartition plus équitable des richesses — objectifs parfaitement légitimes, sans aucun doute, — [...] le communisme réussit à faire pénétrer son influence même dans les milieux sociaux où, par principe, on rejette le matérialisme et le terrorisme. » (1)

Voici dans l'appel de Prague 1949 le pendant à ce passage de l'Encyclique de 1937 :

Nous condamnons le capitalisme comme l'incarnation de l'égoïsme dans la vie économique et privée. Il est hors de doute que le capitalisme comme système économique et social est absolument antichrétien et que c'est un péché [...] Les profondes transformations sociales, inscrites dans la législation de notre République démocratique populaire et déjà réalisées, convainquent également nos catholiques croyants que la voie de socialisme sur laquelle nous nous sommes engagés est la voie vers une humanité supérieure et plus parfaite. [...]

Après avoir parlé du « nouvel ordre social » dans l'esprit du grand idéal d'égalité, de justice sociale et de paix durable, le manifeste de Prague prononce l'éloge suivant :

Le peuple de la République tchécoslovaque se tient dans les premiers rangs des créateurs d'un monde meilleur, d'où les oppositions de classes seront bannies, où l'exploitation de l'homme par l'homme n'existera plus et où tous les hommes auront le droit de jouir des dons de Dieu dans la paix et la tranquillité.

Les paroles de l'Encyclique avaient déjà prévu cette duperie :

« Un pseudo-idéal de justice, d'égalité et de fraternité dans le travail imprègne toute sa doctrine et toute son activité d'un certain mysticisme qui communique aux foules, séduites par de fallacieuses promesses, un élan et un enthousiasme contagieux (2) [...]. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues, dans le but de faire pénétrer leurs idées en des milieux, dont l'accès leur eût été difficile autrement ; bien plus, ils tentent, avec perfidie, de s'infiltrer en des associations catholiques et franchement religieuses. » (3)

Or, le communisme se présente aujourd'hui en Tchécoslovaquie, précisément comme « Action catholique », comme organisation charitable (4), sous le travesti d'un bulletin d'information pour le clergé catholique et d'une revue soi-disant catholique, *La Femme catholique*. Le vêtement trompeur, sous lequel le communisme se cache souvent et dont parle la lettre du Pape, ne manque pas non plus dans l'appel de Prague avec sa demande d'intensification de la vie religieuse, d'étroite coo-

(1) *Divini Redemptoris*, n° 57. Ed. Bonne Presse, p. 34.
(2) *Ibid.*

(1) *Op. cit.*, n. 15. Ed. Bonne Presse, p. 11.
(2) *Op. cit.*, n. 8. Ed. Bonne Presse, p. 7.
(3) *Op. cit.*, n. 57. Ed. Bonne Presse, p. 34.
(4) Il s'agit de la *Caritas* tchécoslovaque, prise en mains par les communistes. (*N. D. L. R.*)

pération entre prêtres et laïques, de l'éducation religieuse à assurer aux enfants, de développement de la presse catholique, de financement par l'Etat de l'entretien des églises et des frais du culte.

« Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers victimes de leur égarement. » (1) Les événements de février de l'an dernier ont confirmé avec suffisamment de clarté cet avertissement de l'Encyclique ; des hommes de toutes les tendances et pas seulement des catholiques ont appris à leur dommage la vérité de ces paroles monitrices de Pie XI.

Il ne serait pas exact de qualifier tout simplement de faux ou de considérer uniquement comme une conséquence directe de la contrainte et de la terreur la signature de ceux des membres du « Comité d'Action catholique » qui ont été récemment rassemblés à Prague pour une manifestation de prêtres et de fidèles ou l'adhésion « de milliers de prêtres et de milliers de fidèles » à leur appel. Ainsi le *Rude Pravo* indique, pour les districts d'Ostrava et de Gottwaldow le nombre de 18 000 adhésions et il publie continuellement les noms des signataires. Trop grandes étaient la confusion et l'inconscience, suite de la suppression de tous les moyens d'information, dues à une dissimulation incroyable de l'une des parties, mais aussi à la crédulité de l'autre. Une fois de plus, cette Encyclique prophétique avait raison, quand elle parlait d'une « propagande vraiment diabolique, telle que le monde n'en a peut-être jamais vue : propagande dirigée par un centre unique et qui s'adapte très habilement aux conditions des différents peuples. » (2)

On n'en serait pas venu là, si chaque catholique tchèque avait lu cette Encyclique, née de la sollicitude la plus profonde du pasteur suprême des peuples et s'il en avait retenu les sages leçons. Par là, nous n'entendons pas faire des reproches à autrui, mais nous adresser un avertissement à nous-mêmes ; en effet, l'Encyclique *Divini Redemptoris* a deux sous-titres, l'un « Contre le communisme athée », l'autre « Pour la justice et la charité sociales » ; il faut connaître l'une et l'autre partie et agir en conformité avec elles.

(1) *Op. cit.*, n. 58. Ed. Bonne Presse, p. 35.
(2) *Op. cit.*, n. 17. Ed. Bonne Presse, p. 12.

— *La Petite Mademoiselle*, par HENRY BORDEAUX, de l'Académie française ; *Nicolas, les yeux bleus*, par JEAN D'AGRAIVES ; *La Colombe poignardée*, par L.-S. JUNOD ; *Au bout du chemin*, par MARIE-MADELEINE CHANTAL. Dans la collection « Marie-France ». Chaque vol. 13,5 × 18 cm., sous couverture illustrée en couleurs, 125 francs. Aux Editions de Flore, 10, rue Jean-du-Bellay, Paris, IVe.

Ces romans, dont quelques-uns sont déjà connus du public comme *La Petite Mademoiselle*, constituent une nouvelle collection féminine. Les éditeurs entendent bien donner des œuvres de qualité qui offrent une vision saine et vraie de la vie. C'est dire que ces ouvrages peuvent être lus par des personnes averties. Cependant, certains de ces romans, comme *Nicolas, les yeux bleus*, du point de vue religieux, font preuve d'une indifférence qui n'est pas sans dangers. La moralité n'est pas la seule à être intéressée dans la lecture. La foi, la pureté de la doctrine des jeunes esprits, aussi bien que les bonnes mœurs, doivent encore être sauvegardées. Le souci qu'ont les éditeurs de mettre à la disposition des lectrices des ouvrages capables d'être mis entre toutes les mains, leur fera éviter facilement l'un et l'autre danger.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JUIN 1949

SAMEDI 18. — Ouverture, à Paris, du IIIe Co grès du Comité national des classes moyennes q se terminera le 19.

— A Paris, cérémonies d'inauguration de l'aven du Général-Leclerc et du pont Bir-Hakeim. Mes en l'église des Invalides, en présence de la famil du libérateur de Paris, de M. Vincent Auriol, d membres du gouvernement et de nombreuses pe sonnalités.

A L'ÉTRANGER. — Mgr Beran, archevêque *Prague*, quitte son palais pour la première fo depuis que la police y pénétra le 15 juin et rend au monastère de Stnahov où, du haut de chaire, il invite ses fidèles à ne rien croire d aveux qui pourraient lui être attribués. Il décla encore : « Je ne conclurai jamais aucun acco préjudiciable aux droits de l'Eglise et des évêques.

— Le bulletin de l'Agence internationale *Fid* signale que c'est par erreur qu'il a attribué au Pères Blancs la nouvelle préfecture apostolique « *Kankan*, détachée du vicariat apostolique c Konakry par décret du 12 mai 1949 (voir not numéro du 19 juin 1949, col. 831). Cette nouvel préfecture demeure confiée aux Pères du Sain Esprit.

DIMANCHE 19. — Le gouvernement lève, « dan un but d'apaisement », les mesures de suspensio prises à la suite de la grève des fonctionnaires d 15 juin.

— M. André Boissarie, procureur général près l Cour d'appel de Paris, déchargé par le garde de Sceaux de la responsabilité des Cours de justic et nommé avocat général à la Cour de cassatio donne sa démission. M. Antonin Besson, conseille à la Cour de cassation, lui succède comme pro cureur général près la Cour d'appel de Paris.

— La ville de Bayonne est désignée comme sièg du commandement des troupes aéroportées e France et dans l'Union française.

— Accord des « Quatre » sur un *modus vivend* pour l'Allemagne. Le résultat essentiel de la Con férence qui se termine reste la levée du blocu de Berlin.

— Le IIIe Congrès du Comité national des classe moyennes, ouvert le 18, achève ses travaux. La fis calité, le Conseil économique, la sécurité sociale l'action familiale en étaient les thèmes principaux M. Roger Millot est réélu président national.

A L'ÉTRANGER. — Le referendum de *Chandernagor* se termine par un résultat défavorable au maintien de ce comptoir de l'Inde au sein de l'Union française (119 voix pour, 6 165 contre).

— A *Budapest*, M. Laszlo Rajk, ancien ministre des Affaires étrangères, qui fut officiellement expulsé du parti communiste hongrois il y a trois jours, a été arrêté, ainsi que M. Tibor Szonyi, chef de la section des cadres du parti communiste ; M. Paul Justas, du même parti, et un certain nombre d'autres militants, pour « espionnage au profit de puissances étrangères ».

— A la cathédrale de *Prague*, où la procession de la Fête-Dieu n'a pu avoir lieu, manifestations de fidélité à Mgr Beran et à l'Eglise, troublées par les communistes.

— A *Rome*, le général Revers, chef d'état-major général français, est reçu en audience privée par le Pape.

LUNDI 20. — A L'ÉTRANGER. — La Congrégation du Saint-Office excommunie la nouvelle association de *Tchécoslovaquie* d'obédience gouvernementale dite « Action catholique ». Cette association dissidente est déclarée « schismatique » et « dirigée contre l'épiscopat de l'Eglise romaine ».

— Annonce, de *Bombay*, de la mort, à l'âge de

72 ans, du maharajah Jagafjif Singh de Kapurthala, bien connu en France.

— A *Rome*, M. de Gasperi est réélu président du parti démocrate-chrétien italien.

— En *Indochine*, le général Xuan présente à l'empereur Bao Daï la démission collective du gouvernement central provisoire du Viet-Nam.

MARDI 21. — Pour protester contre la fermeture des usines aéronautiques, les locaux de la S. N. C. A. C., à Billancourt, sont occupés par le personnel.

A L'ÉTRANGER. — A *Prague*, le général Pika, qui fut chef de la mission militaire tchécoslovaque en U. R. S. S. pendant la guerre, et qui avait été condamné à mort, le 28 janvier, comme coupable de trahison et d'abus de ses pouvoirs officiels, est exécuté.

MERCREDI 22. — Par 190 voix contre 190 voix, l'Assemblée nationale repousse la demande en autorisation de poursuites contre M. Maurice Thorez, pour coups et blessures.

— Le Conseil des ministres décide la reconduction jusqu'au 30 septembre 1949 de l'allocation temporaire aux vieux.

— Règlement provisoire du conflit de la S. N. C. A. C. La fermeture des usines est reportée au 28 juin, en attendant les débats parlementaires sur les sociétés nationales de l'aéronautique.

A L'ÉTRANGER. — Les élections municipales en *Hollande* (deuxième série) marquent une accentuation du recul communiste déjà constaté lors du premier scrutin.

JEUDI 23. — M. Queuille, recevant une délégation de la C. G. A., annonce une baisse des prix de certains produits industriels.

— M. René Bousquet, ancien secrétaire général de la police pendant l'occupation, est condamné par la Haute Cour de justice de Paris à cinq ans de dégradation nationale et immédiatement relevé de cette déchéance pour services rendus à la Résistance.

— Mgr Yu Pin, archevêque de Nankin, faisant un voyage en Occident pour chercher de l'aide en faveur de ses œuvres religieuses, arrive à Paris venant de Londres.

— Ouverture à Paris de la Conférence nationale des tribunaux de commerce.

— Mort, à Paris, du fameux restaurateur Jean Drouant.

— Attributions de prix littéraires : prix de l'Amérique latine, d'une valeur de 200 000 francs, à M. Hervé Bazin, petit-neveu de René Bazin, pour son roman : *La tête contre les murs* ; prix de la Côte-d'Amour, décerné par des femmes de lettres, à M. René Anthelme, auteur de *L'espèce humaine.*

A L'ÉTRANGER. — A *Bruxelles*, conférence des ministres de France, d'Angleterre et de Belgique, en présence de M. Harriman, ambassadeur du plan Marshall, en vue de trouver un compromis sur les payements intraeuropéens. Aucun résultat n'a pu être obtenu. Les échanges de vues reprendront prochainement à Paris.

— L'empereur Bao Daï invite M. Coste-Floret, ministre des Colonies, à se rendre au *Viet-Nam* au début de juillet afin de discuter d'importants problèmes concernant l'indépendance de ce pays.

— Fin de la grève agricole en *Italie*, un accord étant établi à la suite de l'intervention des parlementaires.

— Le Saint-Père nomme évêque titulaire de Dura le R. P. Bernardin Collin, O. F. M., qui devient coadjuteur, avec droit de succession, de S. Exc. Mgr Hiral, vicaire apostolique du canal de *Suez.*

VENDREDI 24. — Clôture du Congrès national des architectes, ouvert le 23 à Saint-Brieuc. 250 participants.

— Mort, à Lyon, au cours d'un déplacement professionnel, de M. Jules Dassonville, 69 ans, ancien directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, administrateur délégué de la *Presse régionale.*

— A Paris, III[e] Congrès de la presse indépendante, sous la présidence de M. Urbain Falaize. Le statut de la presse a fait l'objet des principales délibérations.

A L'ÉTRANGER. — A *Rome*, le Pape reçoit en audience M. Pierre Schneiter, ministre de la Santé publique.

— Mort de M. Themistocle Sophoulis, premier ministre de *Grèce*. Président du parti libéral grec, il était âgé de 90 ans. La mission de former le nouveau gouvernement est confiée à M. Constantin Tsaldaris.

DIMANCHE 26. — Le président de la République se rend au Mans.

A L'ÉTRANGER. — En *Belgique*, pour la deuxième fois depuis la guerre, renouvellement du Parlement dissous avant la fin de son mandat. Les chrétiens-sociaux arrivent en tête, les libéraux obtiennent des gains sensibles, tandis que socialistes et surtout communistes perdent du terrain. Résultats pour la Chambre des députés (212 sièges) : chrétiens-sociaux, 104 (gains : 12) ; socialistes, 66 (pertes : 3) ; libéraux, 30 (gains : 13) ; communistes, 12 (pertes : 11). Résultats pour le Sénat (106 sièges) : chrétiens sociaux, 54 (gains : 3) ; socialistes, 34 (pertes : 1) ; libéraux, 14 (gains : 3) ; communistes, 4 (pertes : 6).

— Le gouvernement roumain fait arrêter Mgr Durcovici, évêque de *Jassy.*

— Le colonel Husni Zaïm, qui a pris le pouvoir grâce à un rapide coup d'Etat, il y a trois mois, est officiellement élu, par plébiscite national, président de la République de *Syrie* (726 116 voix sur 730 731 votants) et prend, à cette occasion, le titre de maréchal.

— Une pastorale portant les signatures des évêques et archevêques de *Tchécoslovaquie* est lue dans toutes les églises catholiques du territoire. L'épiscopat y précise les trois conditions d'un accord entre l'Eglise et l'Etat : reconnaissance de la suprématie des principes chrétiens dans l'enseignement religieux, reconnaissance du Pape comme chef suprême de l'Eglise, cessation de l'ingérence du gouvernement dans l'Action catholique.

LUNDI 27. — Un communiqué du secrétariat d'Etat aux P. T. T. annonce la réduction de certains tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques, qui seront applicables à partir du 1[er] juillet.

— L'Académie des sciences morales élit au fauteuil du P. Sertillanges M. Maurice Pradines, professeur honoraire de psychologie générale à la Sorbonne. Né en 1874, à Glovelier (Suisse), de parents français, le nouvel académicien a enseigné la philosophie générale à l'Université de Strasbourg et collaboré à de nombreuses revues de sa spécialité.

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement de *Tchécoslovaquie* interdit aux autorités ecclésiastiques de publier des lettres pastorales et de se rassembler sans autorisation spéciale du gouvernement.

— Au *Canada*, élections des 262 représentants à la Chambre fédérale d'Ottawa. Victoire écrasante des libéraux. Les résultats sont les suivants : libéraux, 193 (+ 58) ; conservateurs, 42 (— 27) ; socialistes, 12 (— 20) ; divers, 15.

— Mort, à *Madrid*, à l'âge de 85 ans, de M. Alexandre Lerroux, ancien président du Conseil de la République espagnole. M. Lerroux, journaliste antimonarchiste, fut élu député de Barcelone en 1906. Il dut plusieurs fois s'exiler. Après la proclamation de la République, il occupa à quatre reprises le poste de premier ministre. Au début de la guerre civile, il se réfugia au Portugal et abandonna toute activité politique. En 1947, il fut autorisé à regagner l'Espagne.

— A *Bruxelles*, démission du Cabinet Spaak, selon la règle, à la suite des élections parlementaires.

— Le gouvernement roumain fait arrêter Mgr Marton, évêque d'*Alba-Julia*.

— En *Australie*, grève générale de 23 000 ouvriers mineurs.

MARDI 28. — Licenciement du personnel de la Société nationale de constructions aéronautiques du Centre, décidé par le ministre des Forces armées.

— Le Conseil de la République adopte, à son tour, le principe de la carte des économiquement faibles.

— La Haute Cour de justice acquitte M. Félix-Olivier Martin, qui, sous le gouvernement de Vichy, occupa le poste de secrétaire général de la Jeunesse.

— M. Philippe Barrès est remplacé par M. Henri Massot à la direction générale du quotidien du soir *Paris-Presse*.

— M. René Gain est élu bâtonnier du Conseil de l'ordre des avocats de Paris, par 763 voix sur 828 votants.

A L'ÉTRANGER. — M. Van Zeeland, sénateur social-démocrate, est chargé de former le nouveau gouvernement de *Belgique*.

— Cédant à la pression des commandants occidentaux, qui considéraient que la grève n'était plus justifiée, les cheminots de *Berlin* acceptent de reprendre le travail après cinq semaines d'arrêt.

— En *Grèce*, devant l'opposition des libéraux, M. Constantin Tsaldaris renonce à former un Cabinet populiste homogène.

MERCREDI 29. — Réunion de l'O. E. C. E., à Paris, pour tenter de mettre sur pied un nouvel accord de payements intereuropéens.

— Le Conseil municipal de Cholet rétablit un crédit de 218 000 francs destiné aux enfants nécessiteux des écoles libres de la ville. Cette somme représente la réduction apportée précédemment par le préfet de Maine-et-Loire sur le total des subventions prévues à ce chapitre par le Conseil municipal dans son projet de budget.

A L'ÉTRANGER. — Mgr Beran, archevêque de *Prague*, ne voulant pas se soumettre à ce qu'il considère comme une surveillance policière, décide de ne pas quitter l'archevêché.

— En *Grèce*, M. Alexandre Diomèdes, premier ministre adjoint du Cabinet sortant, tente de former un nouveau gouvernement de coalition. Agé de 75 ans, M. Diomèdes est un économiste et un ancien gouverneur de la Banque de Grèce.

— Graves émeutes en *Slovaquie*, où la foule, armée de bâtons, charge les policiers qui tentaient d'arrêter plusieurs prêtres.

— Les troupes hollandaises évacuent la ville de *Djokdjakarta*, en Indonésie, selon le plan prévu. Les troupes républicaines entrent dans la ville.

— En *Corée*, départ des dernières forces d'occupation américaines, composées de 1 657 officiers et hommes de troupe.

JEUDI 30. — 42 millions de dollars sont remboursés par la France, en règlement des échéances de divers crédits qui lui avaient été consentis depuis la Libération par les Etats-Unis et le Canada.

— Départ des coureurs du 36e Tour de France cycliste pour la première étape : Paris-Reims. 120 coureurs, représentant sept nations, y participent.

— Les cardinaux français adressent à tous les catholiques de France une importante lettre sur la liberté de l'enseignement.

— Le *Journal Officiel* promulgue la loi prorogeant pour six mois, à compter de leur expiration, les réquisitions de logement en cours au 30 juin 1949.

— Par 275 voix contre 153, l'Assemblée nationale vote le projet sur la réorganisation de l'aéronautique.

— Ratification par l'Assemblée nationale du contrat multilatéral signé le 23 mars, à Washington, par lequel la France s'engage à exporter annuelement 90 000 tonnes de blé.

— Mort, à Paris, à l'âge de 71 ans, du bar Edouard de Rothschild, personnalité marquante d monde de la finance, propriétaire de célèbres éc ries de chevaux de course, commandeur de Légion d'honneur, bienfaiteur d'œuvres sociales charitables.

— La police fait évacuer les usines de la S. C. A. C., de Boulogne, Colombes et Levallois, occ pées par leur personnel dans la soirée.

A L'ÉTRANGER. — Mgr Gennaro Verolino, char d'affaires du nonce du Pape à *Prague*, protes auprès du ministre tchécoslovaque des Affair étrangères, contre l'action de police dont il a é l'objet à Kosice, le 26 juin.

— M. Alexandre Diomèdes a formé le nouvea Cabinet d'*Athènes*. La composition de la nouvell équipe gouvernementale est presque identique à l précédente, la seule différence étant que M. Ven zelos devient premier ministre adjoint.

— M. Jefferson Caffery est nommé ambassadeu des *Etats-Unis* au Caire. L'ancien ambassadeur de Etats-Unis en France succède à M. Griffis, démis sionnaire.

— A *Washington*, déblocage en faveur de l France (plan Marshall) de 1 057 000 dollars, pou l'achat d'équipement industriel, de produits chi miques et d'outillage.

31 juill. 1949. — N° 1048. — Nouvelle série : N° 134

Ce numéro contient :

Le numéro 1047 a été tiré à 15 200 exemplaires.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : R. BERTEAUX.